



# COMMUNE DE LE CAILAR

Place Ledru Rollin - 30740 LE CAILAR

DECLARATION D'UTILITE PUBLIQUE AU TITRE DU CODE DE LA SANTE PUBLIQUE D'UN PRELEVEMENT D'EAU ET DE SA PROTECTION SANITAIRE (PERIMETRES DE PROTECTION)

DEMANDE D'AUTORISATION D'UTILISER L'EAU PRELEVEE POUR LA PRODUCTION ET LA DISTRIBUTION PAR UN RESEAU PUBLIC EN VUE DE LA CONSOMMATION HUMAINE AU TITRE DU CODE DE LA SANTE PUBLIQUE

## MISE EN CONFORMITE DES PERIMETRES DE PROTECTION DU CAPTAGE DU CHEMIN DE MARSILLARGUES

(Situé sur la Commune de LE CAILAR)

### DOSSIER D'ENQUETE PUBLIQUE DOSSIER D'ENQUETE PARCELLAIRE

Dressé le 21 janvier 2015



Siège social : 4 rue de la Bergerie - 30100 ALES  
Tél : 04 66 54 23 40 - Fax : 04 66 54 23 44 - [ales@rci-inge.com](mailto:ales@rci-inge.com)  
Agence : 10 rue Vaucanson - 07200 AUBENAS  
Tél : 04 75 89 97 50 - Fax : 04 75 89 97 59 - [aubenas@rci-inge.com](mailto:aubenas@rci-inge.com)

8 – ANALYSES

AB/EL



12.150

**LE CAILLAR / captages / analyses 1996 au 15 janvier 2015 / hors analyses du seul paramètre NITRATES**

Unité de Gestion	Commune du point de surveillance	Point de surveillance	Code du PSV	Date du prélèvement	Type Instal.	Nature de l'eau	Usage direct	Type d'analyse	Référence du Laboratoire	INS - Nom	PLV - Code	ANA - Type analyse - Libellé	PSV - Lieu	ANA - Labo - Nom
LE CAILLAR	LE CAILLAR	CAPTAGE CH. DE MASSILLAR GUES	0000000128	27/09/1996	CAP	ESO	AEP	RP	000000000619776	CAPTAGE CH. DE MASSILLARGU ES	00002058	RP	SORTIE MELANG E	IPL santé environnement durables Méditerranée, Montpellier
LE CAILLAR	LE CAILLAR	CAPTAGE CH. DE MASSILLAR GUES	0000000128	21/02/1997	CAP	ESO	AEP	RP	N970221-02545	CAPTAGE CH. DE MASSILLARGU ES	00004602	RP	SORTIE MELANG E	IPL santé environnement durables Méditerranée, Montpellier
LE CAILLAR	LE CAILLAR	CAPTAGE CH. DE MASSILLAR GUES	0000000128	12/01/1998	CAP	ESO	AEP	RP	N980112-00382	CAPTAGE CH. DE MASSILLARGU ES	00006093	RP	SORTIE MELANG E	IPL santé environnement durables Méditerranée, Montpellier
LE CAILLAR	LE CAILLAR	CAPTAGE CH. DE MASSILLAR GUES	0000000128	30/03/1998	CAP	ESO	AEP	RP	N980330-04669	CAPTAGE CH. DE MASSILLARGU ES	00006675	RP	SORTIE MELANG E	IPL santé environnement durables Méditerranée, Montpellier
LE CAILLAR	LE CAILLAR	CAPTAGE CH. DE MASSILLAR GUES	0000000128	08/11/2000	CAP	ESO	AEP	RP	N20001108-30850	CAPTAGE CH. DE MASSILLARGU ES	00014749	RP	SORTIE MELANG E	IPL santé environnement durables Méditerranée, Montpellier
LE CAILLAR	LE CAILLAR	CAPTAGE CH. DE MASSILLAR GUES	0000000128	03/04/2002	CAP	ESO	AEP	RP	N20020403-06427	CAPTAGE CH. DE MASSILLARGU ES	00022369	RP	SORTIE MELANG E	IPL santé environnement durables Méditerranée, Montpellier
LE CAILLAR	LE CAILLAR	CAPTAGE CH. DE MASSILLAR GUES	0000000128	21/10/2002	CAP	ESO	AEP	RSI	N20021021-00091	CAPTAGE CH. DE MASSILLARGU ES	00025801	RS SANS B1 ET SEC	SORTIE MELANG E	IPL santé environnement durables Méditerranée, Montpellier

LE CAILLAR	LE CAILLAR	CAPTAGE CH. DE MASSILLAR GUES	0000000128	22/09/2004	CAP	ESO	AEP	NRPCG	N20040922-01256	CAPTAGE CH. DE MASSILLARGU ES	00036307	NOUVELLE RP COMPLETE (D.20/12/1)GAR	SORTIE MELANG E	IPL santé environnement durables Méditerranée, Montpellier
LE CAILLAR	LE CAILLAR	CAPTAGE CH. DE MASSILLAR GUES	0000000128	09/02/2006	CAP	ESO	AEP	NRPCG	N20060208-02764	CAPTAGE CH. DE MASSILLARGU ES	00042097	NOUVELLE RP COMPLETE (D.20/12/1)GAR	SORTIE MELANG E	IPL santé environnement durables Méditerranée, Montpellier
LE CAILLAR	LE CAILLAR	CAPTAGE CH. DE MASSILLAR GUES	0000000128	04/09/2006	CAP	ESO	AEP	NRP-P	N20060904-26453	CAPTAGE CH. DE MASSILLARGU ES	00044543	PAS02-NRPCG	SORTIE MELANG E	IPL santé environnement durables Méditerranée, Montpellier
LE CAILLAR	LE CAILLAR	CAPTAGE CH. DE MASSILLAR GUES	0000000128	05/09/2008	CAP	ESO	AEP	NRPSR	N20080805-27384	CAPTAGE CH. DE MASSILLARGU ES	00054743	NOUVELLE RP SANS RADIOACTIVITE	SORTIE MELANG E	IPL santé environnement durables Méditerranée, Montpellier
LE CAILLAR	LE CAILLAR	CAPTAGE CH. DE MASSILLAR GUES	0000000128	23/11/2010	CAP	ESO	AEP	NRPSR	33571	CAPTAGE CH. DE MASSILLARGU ES	00065924	NOUVELLE RP SANS RADIOACTIVITE	SORTIE MELANG E	IPL santé environnement durables Méditerranée, Montpellier
LE CAILLAR	LE CAILLAR	CAPTAGE CH. DE MASSILLAR GUES	0000000128	02/07/2012	CAP	ESO	AEP	NRPSR	228905	CAPTAGE CH. DE MASSILLARGU ES	00075035	NOUVELLE RP SANS RADIOACTIVITE	SORTIE MELANG E	IPL santé environnement durables Méditerranée, Montpellier
LE CAILLAR	LE CAILLAR	CAPTAGE CH. DE MASSILLAR GUES	0000000128	24/01/2013	CAP	ESO	AEP	PAS02	269772	CAPTAGE CH. DE MASSILLARGU ES	00078050	PREMIERE ADDUCTION ESO (MAJ 1/2009)	SORTIE MELANG E	IPL santé environnement durables Méditerranée, Montpellier
LE CAILLAR	LE CAILLAR	CAPTAGE CH. DE MASSILLAR GUES	0000000128	17/10/2013	CAP	ESO	AEP	NO3	13T006702-001	CAPTAGE CH. DE MASSILLARGU ES	00082870	NITRATES	SORTIE MELANG E	IPL santé environnement durables Méditerranée, Montpellier
LE CAILLAR	LE CAILLAR	CAPTAGE CH. DE MASSILLAR GUES	0000000128	03/03/2014	CAP	ESO	AEP	NO3	14T003697-001	CAPTAGE CH. DE MASSILLARGU ES	00084192	NITRATES	SORTIE MELANG E	IPL santé environnement durables Méditerranée, Montpellier



MAIRIE DE LE CAILAR/ARS

Le responsable

place ledru rollin

30740 LE CAILAR

**RAPPORT D'ANALYSE**

N° de rapport d'analyse : AR-14-IG-039878-01

Version du : 03/07/2014

Page 1/13

Dossier N° : 14T013923

Date de réception : 04/06/2014

N° Ech	Matrice	Référence échantillon	Observations
001	Eau souterraine, de nappe phréatique	0300000000128-LE CAILAR	

**Conservation de vos échantillons**

Les échantillons seront conservés sous conditions contrôlées pendant 2 semaines après validation des échantillons. Sans avis contraire, ils seront détruits après cette période sans aucune communication de notre part.

La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Ce document comporte 13 page(s). Le laboratoire n'est pas responsable de la représentativité d'un échantillon, ni des conditions d'acheminement d'un échantillon dont il n'a pas assuré le prélèvement ; dans ce cadre le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole \*.

Les incertitudes ne sont pas prises en compte dans les déclarations de conformité et sont disponibles sur demande. Ce rapport d'essai ne concerne que les objets soumis aux analyses.

**Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements, des analyses terrains et des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux**

- portée détaillée de l'agrément disponible sur demande -

**Analyses effectuées par un laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 27/10/2011**

- portée disponible sur <http://www.labeau.ecologie.gouv.fr>

Tous les éléments de traçabilité et les incertitudes sont disponibles sur demande.

**Eurofins IPL Sud**

75 Chemin des Sommières - 30 310 Vergèze

Tél. + 33 (0)4 66 73 15 70 - Fax + 33 (0)1 57 67 36 83 - site web : [www.eurofins-ipl.com](http://www.eurofins-ipl.com) - [www.eurofins.fr/env](http://www.eurofins.fr/env)

SAS au capital de 4 782 990 € - RCS NIMES 415 110 808 - Siret 415 110 808 00086 - TVA FR70 415 110 808

Accréditation n° 1-0903

Site de Vergèze

Portée disponible sur

[www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)

## RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-14-IG-039878-01

Version du : 03/07/2014

Page 2/13

Dossier N° : 14T013923

Date de réception : 04/06/2014

Réglementation : Code de santé publique et Arrêté du 11/01/2007 et modifications Arrêté relatif aux limites et références de qualité des eaux brutes et des eaux destinées à la consommation humaine mentionnées aux articles R.1321-2, R.1321-3, R.1321-7 et R.1321-38 du code de la santé publique

Référence client : 030000000128-LE CAILAR

Référence du devis utilisé : FTMC2013000904

Type d'eau : B

Type de visite : RP : AU PUISAGE AVANT TRAITEMENT ESO

Analyse : 00086290

Prélevé à : Commune de LE CAILAR

Nom du point : CAPTAGE CH. DE MASSILLARGUES

Localisation Exacte : SORTIE MELANGE

Installation (Nom / Type) : CAPTAGE CH. DE MASSILLARGUES / CAP (000106)

Motif de prélèvement : CS : Contrôle sanitaire prévu par IA.P.

Prélèvement effectué le 04/06/2014 09:30 par Christophe Cazalet (ICC)

Type d'analyse : NRPCG

PLV : 00085679

Code UGE / UGE : 0082 / LE CAILAR

Code PSV : 0000000128

 N° Echantillon : **14T013923-001**

Date de prélèvement : 04/06/2014

Début d'analyse : 04/06/2014

### PARAMETRES DE PRELEVEMENT

IXPZ0 : Prélèvement d'eau souterraine ou piézométrique + Fiche (Interne)

Prestation réalisée par nos soins

Prélèvement instantané (prise d'un échantillon unique) réalisé par un laboratoire interne

Pour un ouvrage (piézomètre), merci de nous préciser les informations ci-dessous :

- Diamètre de l'ouvrage

- Profondeur de la nappe

- FD T 90-523-3

### METAUX

IX07D : Manganèse (Mn) Prestation soustraite à Eurofins IPL Est SAS NF EN ISO/IEC

17025:2005 COFRAC 1-0685

ICP/AES - NF EN ISO 11885

\*

&lt;1.0

µg/l

 Limites Qualité  
(1)
 Réf. Qualité  
(1)

IX07R : Fer (Fe) Prestation soustraite à Eurofins IPL Est SAS NF EN ISO/IEC 17025:2005

COFRAC 1-0685

ICP/AES - NF EN ISO 11885

\*

5

µg/l

IX0BL : Arsenic (As) Prestation soustraite à Eurofins IPL Est SAS NF EN ISO/IEC 17025:2005

COFRAC 1-0685

ICP / MS - NF EN ISO 17294-2

\*

&lt;1.00

µg/l

100

IX0BQ : Nickel (Ni) Prestation soustraite à Eurofins IPL Est SAS NF EN ISO/IEC 17025:2005

COFRAC 1-0685

ICP / MS - NF EN ISO 17294-2

\*

1.4

µg/l

### METAUX

IX0BW : Antimoine (Sb) Prestation soustraite à Eurofins IPL Est SAS NF EN ISO/IEC

17025:2005 COFRAC 1-0685

ICP / MS - NF EN ISO 17294-2

\*

&lt;0.50

µg/l

IX0C0 : Bore (B) Prestation soustraite à Eurofins IPL Est SAS NF EN ISO/IEC 17025:2005

COFRAC 1-0685

ICP / MS - NF EN ISO 17294-2

\*

100

µg/l

IX2RI : Silicates solubles (en Si) Prestation soustraite à Eurofins IPL Est SAS

Colorimétrie automatique - MO/MA1/CM/ONS/13 - Méthode interne

\*

7.1

mg Si/l

IX6X3 : Cadmium Prestation soustraite à Eurofins IPL Est SAS NF EN ISO/IEC 17025:2005

COFRAC 1-0685

ICP / MS - NF EN ISO 17294-2

\*

&lt;0.01

µg/l

5

La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Ce document comporte 13 page(s). Le laboratoire n'est pas responsable de la représentativité d'un échantillon, ni des conditions d'acheminement d'un échantillon dont il n'a pas assuré le prélèvement ; dans ce cadre le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole \*.

Les incertitudes ne sont pas prises en compte dans les déclarations de conformité et sont disponibles sur demande. Ce rapport d'essai ne concerne que les objets soumis aux analyses.

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements, des analyses terrains et des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux

- portée détaillée de l'agrément disponible sur demande -

Analyses effectuées par un laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 27/10/2011

- portée disponible sur <http://www.labeau.ecologie.gouv.fr>

Tous les éléments de traçabilité et les incertitudes sont disponibles sur demande.

Eurofins IPL Sud

75 Chemin des Sommières - 30 310 Vergèze

Tél. + 33 (0)4 66 73 15 70 - Fax + 33 (0)1 57 67 36 83 - site web : [www.eurofins-ipl.com](http://www.eurofins-ipl.com) - [www.eurofins.fr/env](http://www.eurofins.fr/env)

SAS au capital de 4 782 990 € - RCS NIMES 415 110 808 - Siret 415 110 808 00086 - TVA FR70 415 110 808

Accréditation n° 1-0903

Site de Vergèze

Portée disponible sur

[www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)

## RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-14-IG-039878-01

Version du : 03/07/2014

Page 3/13

Dossier N° : 14T013923

Date de réception : 04/06/2014

N° Echantillon : <b>14T013923-001</b>	Date de prélèvement : 04/06/2014	Début d'analyse : 04/06/2014
IX6X4 : Sélénium Prestation soustraite à Eurofins IPL Est SAS NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0685 ICP / MS - NF EN ISO 17294-2	*	<0.5 µg/l
		10

### PARAMETRES INDESIRABLES

	Résultat	Unité	Limites Qualité (1)	Réf. Qualité (1)
IX081 : Fluorures Prestation soustraite à Eurofins IPL Est SAS NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0685 Chromatographie ionique - NF EN ISO 10304-1	*	0.14 mg/l		
IX98A : Indice Hydrocarbures (C10-C40) dissous Prestation soustraite à Eurofins IPL Est SAS NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0685 Extraction L/L - GC / FID après filtration - NF EN ISO 9377-2	*	<0.1 mg/l	1	

### PHYSICO-CHIMIE

	Résultat	Unité	Limites Qualité (1)	Réf. Qualité (1)
IG018 : Turbidité Prestation réalisée par nos soins NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0903 Spectrométrie - NF EN ISO 7027	*	<0.1 NFU		
IG103 : Mesure du pH Prestation réalisée par nos soins NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0903 Potentiométrie - NF EN ISO 10523	*			
pH à T°C		6.9		
Température de mesure du pH		20 °C		
IGK98 : Conductivité à 25°C Prestation réalisée par nos soins NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0903 Potentiométrie - NF EN 27888	*			
Conductivité à 25°C		1200 µS/cm		
Température de mesure de la conductivité		20 °C		
IX07V : Phosphore (P) Prestation soustraite à Eurofins IPL Est SAS ICP / AES - NF EN ISO 11885	*	<0.01 mg P/l		
IX0LL : Titre Alcalimétrique Complet (TAC) Prestation soustraite à Eurofins IPL Est SAS NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0685 Titrimétrie automatique - Méthode interne	*	35.17 °F		
IX38F : Titre Alcalimétrique (TA) Prestation soustraite à Eurofins IPL Est SAS NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0685 Titrimétrie automatique - Méthode interne	*	<0.5 °F		
IX793 : Silicates solubles (en SiO2) Prestation soustraite à Eurofins IPL Est SAS NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0685 Colorimétrie automatique - MO/MA1/CM/IONS/13 - Calcul	*	15.2 mg SiO2/l		
IXA21 : Dureté Totale (TH) Prestation soustraite à Eurofins IPL Est SAS NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0685 Calcul - Calcul	*	55.8 °f		
IXA45 : Carbone Organique Total (COT) Prestation soustraite à Eurofins IPL Est SAS NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0685 combustion ou oxydation persulfate / IR - NF EN 1484	*	1.0 mg C/l	10	
IXA87 : Phosphore (P2O5) Prestation soustraite à Eurofins IPL Est SAS Calcul - Calcul		<0.02 mg P2O5/l		

### ANIONS

	Résultat	Unité	Limites Qualité (1)	Réf. Qualité (1)
IX02L : Nitrates Prestation soustraite à Eurofins IPL Est SAS NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0685 Chromatographie ionique - NF EN ISO 10304-1	*	61.8 mg NO3/l	100	
IX02W : Nitrites Prestation soustraite à Eurofins IPL Est SAS NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0685 Chromatographie ionique - NF EN ISO 10304-1	*	<0.01 mg NO2/l		

La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Ce document comporte 13 page(s). Le laboratoire n'est pas responsable de la représentativité d'un échantillon, ni des conditions d'acheminement d'un échantillon dont il n'a pas assuré le prélèvement ; dans ce cadre le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole \*.

Les incertitudes ne sont pas prises en compte dans les déclarations de conformité et sont disponibles sur demande. Ce rapport d'essai ne concerne que les objets soumis aux analyses.

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements, des analyses terrains et des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux

- portée détaillée de l'agrément disponible sur demande -

Analyses effectuées par un laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 27/10/2011

- portée disponible sur <http://www.labeau.ecologie.gouv.fr>

Tous les éléments de traçabilité et les incertitudes sont disponibles sur demande.

Eurofins IPL Sud

75 Chemin des Sommières - 30 310 Vergèze

Tél. + 33 (0)4 66 73 15 70 - Fax + 33 (0)1 57 67 36 83 - site web : [www.eurofins-ipl.com](http://www.eurofins-ipl.com) - [www.eurofins.fr/env](http://www.eurofins.fr/env)

SAS au capital de 4 782 990 € - RCS NIMES 415 110 808 - Siret 415 110 808 00086 - TVA FR70 415 110 808

Accréditation n° 1-0903  
Site de Vergèze  
Portée disponible sur  
[www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)

## RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-14-IG-039878-01

Version du : 03/07/2014

Page 4/13

Dossier N° : 14T013923

Date de réception : 04/06/2014

N° Echantillon :	14T013923-001	Date de prélèvement :	04/06/2014	Début d'analyse :	04/06/2014
IX02Z : Sulfates (SO4) Prestation soustraite à Eurofins IPL Est SAS NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0685 <i>Chromatographie ionique - NF EN ISO 10304-1</i>	*	146	mg SO4/l	250	
IX0L1 : Hydrogénocarbonates (HCO3) Prestation soustraite à Eurofins IPL Est SAS NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0685 <i>Expression du résultat suite à dosage par titrimétrie automatique - Méthode interne</i>	*	429	mg HCO3/l		
IX0LK : Carbonates (CO3) Prestation soustraite à Eurofins IPL Est SAS NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0685 <i>Expression du résultat suite à dosage par titrimétrie automatique - Méthode interne</i>	*	<0.3	mg CO3/l		
IX38G : Chlorures Prestation soustraite à Eurofins IPL Est SAS NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0685 <i>Chromatographie ionique - NF EN ISO 10304-1</i>	*	74	mg/l	200	

### CATIONS

	Résultat	Unité	Limites Qualité (1)	Réf. Qualité (1)
IX02R : Ammonium Prestation soustraite à Eurofins IPL Est SAS NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0685 <i>Colorimétrie automatique - MO/MA1/CM/IONS/13 - Méthode interne</i>	<0.05	mg NH4/l	4	
IX128 : Calcium (Ca) Prestation soustraite à Eurofins IPL Est SAS NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0685 <i>Chromatographie ionique - NF EN ISO 14911</i>	200	mg/l		
IX133 : Magnésium (Mg) Prestation soustraite à Eurofins IPL Est SAS NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0685 <i>Chromatographie ionique - NF EN ISO 14911</i>	11.8	mg/l		
IX143 : Sodium (Na) Prestation soustraite à Eurofins IPL Est SAS NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0685 <i>Chromatographie ionique - NF EN ISO 14911</i>	34.0	mg/l	200	

### MICROBIOLOGIE

	Résultat	Unité	Limites Qualité (1)	Réf. Qualité (1)
UMJWS : Entérocoques intestinaux (/100 ml) Prestation réalisée par nos soins NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0903 <i>Filtration sur membrane - NF EN ISO 7899-2</i>	0	ufc/100 ml	10000	
UMSCV : Escherichia Coli (/100 ml) Prestation réalisée par nos soins NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0903 <i>Filtration - NF EN ISO 9308-1</i>	0	ufc/100 ml	20000	

### COMPOSES ORGA. VOLATILS

	Résultat	Unité	Limites Qualité (1)	Réf. Qualité (1)
IX1WH : Trichloroéthylène Prestation soustraite à Eurofins IPL Est SAS NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0685 <i>HS - GC / MS - NF EN ISO 10301</i>	<0.5	µg/l		
IXKP5 : Tetrachloréthylène et Trichloroéthylène Prestation soustraite à Eurofins IPL Est SAS NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0685 <i>HS - GC / MS - NF EN ISO 10301</i>	<0.5	µg/l		
IXRCA : Tetrachloroéthylène Prestation soustraite à Eurofins IPL Est SAS NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0685 <i>HS - GC / MS - NF EN ISO 10301</i>	<0.5	µg/l		

### DESINFECTANTS RESIDUELS

	Résultat	Unité	Limites Qualité (1)	Réf. Qualité (1)
IX0L6 : Chlore libre (in situ) Prestation réalisée par nos soins NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0903 <i>Colorimétrie (DPD) - NF EN ISO 7393-2</i>	<0.02	mg/l		
IX0L7 : Chlore total (in situ) Prestation réalisée par nos soins NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0903 <i>Colorimétrie (DPD) - NF EN ISO 7393-2</i>	<0.02	mg/l		

La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Ce document comporte 13 page(s). Le laboratoire n'est pas responsable de la représentativité d'un échantillon, ni des conditions d'acheminement d'un échantillon dont il n'a pas assuré le prélèvement ; dans ce cadre le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole \*.

Les incertitudes ne sont pas prises en compte dans les déclarations de conformité et sont disponibles sur demande. Ce rapport d'essai ne concerne que les objets soumis aux analyses.

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements, des analyses terrains et des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux

- portée détaillée de l'agrément disponible sur demande -

Analyses effectuées par un laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 27/10/2011

- portée disponible sur <http://www.labeau.ecologie.gouv.fr>

Tous les éléments de traçabilité et les incertitudes sont disponibles sur demande.

Eurofins IPL Sud

75 Chemin des Sommières - 30 310 Vergèze

Tél. + 33 (0)4 66 73 15 70 - Fax + 33 (0)1 57 67 36 83 - site web : [www.eurofins-ipl.com](http://www.eurofins-ipl.com) - [www.eurofins.fr/env](http://www.eurofins.fr/env)

SAS au capital de 4 782 990 € - RCS NIMES 415 110 808 - Siret 415 110 808 00086 - TVA FR70 415 110 808

Accréditation n° 1-0903  
Site de Vergèze  
Portée disponible sur  
[www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)

## RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-14-IG-039878-01

Version du : 03/07/2014

Page 5/13

Dossier N° : 14T013923

Date de réception : 04/06/2014

 N° Echantillon : **14T013923-001**

Date de prélèvement : 04/06/2014

Début d'analyse : 04/06/2014

### EQUIL. CALCO-CARBONIQUE

	Résultat	Unité	Limites Qualité (1)	Réf. Qualité (1)
IG118 : Equilibre calco-carbonique Prestation réalisée par nos soins <i>Méthode LEGRAND POIRIER - Méthode interne</i>	A l'équilibre			

### ESSAIS ORGANOLEPTIQUES

	Résultat	Unité	Limites Qualité (1)	Réf. Qualité (1)
IX017 : Couleur apparente Prestation soustraite à Eurofins IPL Est SAS NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0685 <i>selon NF EN ISO 7887 (T 90-034) - Colorimétrie automatique - MO/MA1/CM/IONS/13 - Méthode interne</i>	<5	mg Pt/l	200	
IX0KU : Aspect (in situ) Prestation réalisée par nos soins <i>Examen visuel - Observation visuelle</i>	ABSENCE			
IX0KV : Couleur qualitative (in situ) Prestation réalisée par nos soins <i>Méthode qualitative - Observation visuelle</i>	ABSENCE			

### HERBICIDES AZOTES

	Résultat	Unité	Limites Qualité (1)	Réf. Qualité (1)
IX0WN : Atrazine déisopropyl Prestation soustraite à Eurofins IPL Est SAS NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0685 <i>SPE - LC / MS / MS - Méthode interne</i>	0.023	µg/l	2	
IX0X0 : Terbumeton Prestation soustraite à Eurofins IPL Est SAS NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0685 <i>SPE - LC / MS / MS - Méthode interne</i>	<0.005	µg/l	2	
IX0X9 : Terbutylazine Prestation soustraite à Eurofins IPL Est SAS NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0685 <i>SPE - LC / MS / MS - Méthode interne</i>	<0.005	µg/l	2	
IX0XP : Hydroxysimazine Prestation soustraite à Eurofins IPL Est SAS <i>SPE - LC / MS / MS - Méthode interne</i>	<0.005	µg/l	2	
IX0XQ : 2-Hydroxy-terbutylazine Prestation soustraite à Eurofins IPL Est SAS NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0685 <i>SPE - LC / MS / MS - Méthode interne</i>	<0.005	µg/l	2	
IX0XU : Atrazine-Deséthyl Prestation soustraite à Eurofins IPL Est SAS NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0685 <i>SPE - LC / MS / MS - Méthode interne</i>	0.036	µg/l	2	
IX0Y8 : Terbuméton-déséthyl Prestation soustraite à Eurofins IPL Est SAS NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0685 <i>SPE - LC / MS / MS - Méthode interne</i>	<0.005	µg/l	2	
IX0YA : Sebuthylazine Prestation soustraite à Eurofins IPL Est SAS <i>SPE - LC / MS / MS - Méthode interne</i>	<0.005	µg/l	2	
IX0YY : Hexazinone Prestation soustraite à Eurofins IPL Est SAS NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0685 <i>SPE - LC / MS / MS - Méthode interne</i>	<0.005	µg/l	2	
IX0YZ : Deséthyl-terbutylazine Prestation soustraite à Eurofins IPL Est SAS NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0685 <i>SPE - LC / MS / MS - Méthode interne</i>	<0.005	µg/l	2	
IX0Z3 : Amétryne Prestation soustraite à Eurofins IPL Est SAS <i>SPE - LC / MS / MS - Méthode interne</i>	<0.005	µg/l	2	
IX0Z5 : Atrazine Prestation soustraite à Eurofins IPL Est SAS NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0685 <i>SPE - LC / MS / MS - Méthode interne</i>	<0.005	µg/l	2	
IX0ZA : Cyanazine Prestation soustraite à Eurofins IPL Est SAS NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0685 <i>SPE - LC / MS / MS - Méthode interne</i>	<0.005	µg/l	2	
IX0ZW : Pendiméthaline Prestation soustraite à Eurofins IPL Est SAS <i>SPE - LC / MS / MS - Méthode interne</i>	<0.005	µg/l	2	

La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Ce document comporte 13 page(s). Le laboratoire n'est pas responsable de la représentativité d'un échantillon, ni des conditions d'acheminement d'un échantillon dont il n'a pas assuré le prélèvement ; dans ce cadre le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole \*.

Les incertitudes ne sont pas prises en compte dans les déclarations de conformité et sont disponibles sur demande. Ce rapport d'essai ne concerne que les objets soumis aux analyses.

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements, des analyses terrains et des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux

- portée détaillée de l'agrément disponible sur demande -

Analyses effectuées par un laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 27/10/2011

- portée disponible sur <http://www.labeau.ecologie.gouv.fr>

Tous les éléments de traçabilité et les incertitudes sont disponibles sur demande.

Eurofins IPL Sud

75 Chemin des Sommières - 30 310 Vergèze

Tél. + 33 (0)4 66 73 15 70 - Fax + 33 (0)1 57 67 36 83 - site web : [www.eurofins-ipl.com](http://www.eurofins-ipl.com) - [www.eurofins.fr/env](http://www.eurofins.fr/env)

SAS au capital de 4 782 990 € - RCS NIMES 415 110 808 - Siret 415 110 808 00086 - TVA FR70 415 110 808

Accréditation n° 1-0903  
Site de Vergèze  
Portée disponible sur  
[www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)

## RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-14-IG-039878-01

Version du : 03/07/2014

Page 6/13

Dossier N° : 14T013923

Date de réception : 04/06/2014

N° Echantillon :	14T013923-001	Date de prélèvement :	04/06/2014	Début d'analyse :	04/06/2014
IX10B : Propazine	Prestation soustraitee à Eurofins IPL Est SAS NF EN ISO/IEC 17025:2005	*	<0.005	µg/l	2
COFRAC 1-0685 SPE - LC / MS / MS - Méthode interne					
IX10E : Simazine	Prestation soustraitee à Eurofins IPL Est SAS NF EN ISO/IEC 17025:2005	*	0.007	µg/l	2
COFRAC 1-0685 SPE - LC / MS / MS - Méthode interne					
IX10G : Terbutryne	Prestation soustraitee à Eurofins IPL Est SAS NF EN ISO/IEC 17025:2005	*	<0.005	µg/l	2
COFRAC 1-0685 SPE - LC / MS / MS - Méthode interne					
IX19L : Trifluraline	Prestation soustraitee à Eurofins IPL Est SAS NF EN ISO/IEC 17025:2005	*	<0.005	µg/l	2
COFRAC 1-0685 Extraction L/L - GC / MS - Méthode interne					

### HERBICIDES DIVERS

	Résultat	Unité	Limites Qualité (1)	Réf. Qualité (1)
IX0W4 : Carfentrazone-ethyl	Prestation soustraitee à Eurofins IPL Est SAS	<0.005	µg/l	2
SPE - LC / MS / MS - Méthode interne				
IX0WA : Métazachlore	Prestation soustraitee à Eurofins IPL Est SAS NF EN ISO/IEC 17025:2005	*	<0.005	µg/l
COFRAC 1-0685 SPE - LC / MS / MS - Méthode interne				
IX0WF : Norflurazon	Prestation soustraitee à Eurofins IPL Est SAS NF EN ISO/IEC 17025:2005	*	<0.005	µg/l
COFRAC 1-0685 SPE - LC / MS / MS - Méthode interne				
IX0X8 : Tebutame	Prestation soustraitee à Eurofins IPL Est SAS NF EN ISO/IEC 17025:2005	*	<0.005	µg/l
COFRAC 1-0685 SPE - LC / MS / MS - Méthode interne				
IX0XG : Oryzalin	Prestation soustraitee à Eurofins IPL Est SAS NF EN ISO/IEC 17025:2005	*	<0.005	µg/l
COFRAC 1-0685 SPE - LC / MS / MS - Méthode interne				
IX0YX : Bromacile	Prestation soustraitee à Eurofins IPL Est SAS NF EN ISO/IEC 17025:2005	*	<0.005	µg/l
COFRAC 1-0685 SPE - LC / MS / MS - Méthode interne				
IX0ZP : Métolachlore	Prestation soustraitee à Eurofins IPL Est SAS NF EN ISO/IEC 17025:2005	*	<0.005	µg/l
COFRAC 1-0685 SPE - LC / MS / MS - Méthode interne				
IX0ZS : Myclobutanile	Prestation soustraitee à Eurofins IPL Est SAS	<0.005	µg/l	2
SPE - LC / MS / MS - Méthode interne				
IX0ZT : Oxadiazon	Prestation soustraitee à Eurofins IPL Est SAS	<0.005	µg/l	2
SPE - LC / MS / MS - Méthode interne				
IX10T : Diméthachlor	Prestation soustraitee à Eurofins IPL Est SAS NF EN ISO/IEC 17025:2005	*	<0.005	µg/l
COFRAC 1-0685 SPE - LC / MS / MS - Méthode interne				
IX11D : Sulcotrione	Prestation soustraitee à Eurofins IPL Est SAS NF EN ISO/IEC 17025:2005	*	<0.005	µg/l
COFRAC 1-0685 SPE - LC / MS / MS - Méthode interne				
IX11W : Diméthénamide	Prestation soustraitee à Eurofins IPL Est SAS NF EN ISO/IEC 17025:2005	*	<0.005	µg/l
COFRAC 1-0685 SPE - LC / MS / MS - Méthode interne				
IX12C : Bromoxynil	Prestation soustraitee à Eurofins IPL Est SAS NF EN ISO/IEC 17025:2005	*	<0.005	µg/l
COFRAC 1-0685 SPE - LC / MS / MS - Méthode interne				
IX12E : Triclopyr	Prestation soustraitee à Eurofins IPL Est SAS NF EN ISO/IEC 17025:2005	*	<0.005	µg/l
COFRAC 1-0685 SPE - LC / MS / MS - Méthode interne				
IX12G : 2,4-MCPP (mécoprop)	Prestation soustraitee à Eurofins IPL Est SAS NF EN ISO/IEC 17025:2005	*	<0.005	µg/l
COFRAC 1-0685 SPE - LC / MS / MS - Méthode interne				
IX12K : 2,4-D (sels et/ou acide)	Prestation soustraitee à Eurofins IPL Est SAS NF EN ISO/IEC 17025:2005	*	<0.005	µg/l
COFRAC 1-0685 SPE - LC / MS / MS - Méthode interne				

La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Ce document comporte 13 page(s). Le laboratoire n'est pas responsable de la représentativité d'un échantillon, ni des conditions d'acheminement d'un échantillon dont il n'a pas assuré le prélèvement ; dans ce cadre le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole \*.

Les incertitudes ne sont pas prises en compte dans les déclarations de conformité et sont disponibles sur demande. Ce rapport d'essai ne concerne que les objets soumis aux analyses.

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements, des analyses terrains et des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux

- portée détaillée de l'agrément disponible sur demande -

Analyses effectuées par un laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 27/10/2011

- portée disponible sur <http://www.labeau.ecologie.gouv.fr>

Tous les éléments de traçabilité et les incertitudes sont disponibles sur demande.

Eurofins IPL Sud

75 Chemin des Sommières - 30 310 Vergèze

Tél. + 33 (0)4 66 73 15 70 - Fax + 33 (0)1 57 67 36 83 - site web : [www.eurofins-ipl.com](http://www.eurofins-ipl.com) - [www.eurofins.fr/env](http://www.eurofins.fr/env)

SAS au capital de 4 782 990 € - RCS NIMES 415 110 808 - Siret 415 110 808 00086 - TVA FR70 415 110 808

Accréditation n° 1-0903  
Site de Vergèze  
Portée disponible sur  
[www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)

## RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-14-IG-039878-01

Version du : 03/07/2014

Page 7/13

Dossier N° : 14T013923

Date de réception : 04/06/2014

N° Echantillon :	14T013923-001	Date de prélèvement :	04/06/2014	Début d'analyse :	04/06/2014
IX12M : 2,4-DP (Dichlorprop) (sels et/ou acide) Prestation soustraitee à Eurofins IPL Est SAS NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0685 SPE - LC / MS / MS - Méthode interne	*	<0.005	µg/l	2	
IX12N : 2,4-MCPA (sels et/ou acide) Prestation soustraitee à Eurofins IPL Est SAS NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0685 SPE - LC / MS / MS - Méthode interne	*	<0.005	µg/l	2	
IX12Q : Dicamba Prestation soustraitee à Eurofins IPL Est SAS NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0685 SPE - LC / MS / MS - Méthode interne	*	<0.005	µg/l	2	
IX13B : Bentazone Prestation soustraitee à Eurofins IPL Est SAS NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0685 SPE - LC / MS / MS - Méthode interne	*	<0.005	µg/l	2	
IX13C : Ioxynil Prestation soustraitee à Eurofins IPL Est SAS NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0685 SPE - LC / MS / MS - Méthode interne	*	<0.005	µg/l	2	
IX13R : Aminotriazole Prestation soustraitee à Eurofins IPL Est SAS NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0685 Dérivation - LC / FLUO - Méthode interne	*	<0.1	µg/l	2	
IX17V : Diflufenicanil Prestation soustraitee à Eurofins IPL Est SAS Extraction L/L - GC / MS - Méthode interne		<0.02	µg/l	2	
IX18A : Aclonifen Prestation soustraitee à Eurofins IPL Est SAS Extraction L/L - GC / MS - Méthode interne		<0.04	µg/l	2	
IX1FG : Acétochlor Prestation soustraitee à Eurofins IPL Est SAS NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0685 Extraction L/L - GC / MS - Méthode interne selon NF EN ISO 6468	*	<0.05	µg/l	2	
IX1FK : Alachlore Prestation soustraitee à Eurofins IPL Est SAS NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0685 Extraction L/L - GC / MS - Méthode interne selon NF EN ISO 6468	*	<0.02	µg/l	2	
IX27W : Picloram Prestation soustraitee à Eurofins IPL Est SAS SPE - LC / MS / MS - Méthode interne		<0.005	µg/l	2	
IX2HK : Glyphosate Prestation soustraitee à Eurofins IPL Est SAS NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0685 Dérivation - LC / MS / MS - Méthode interne	*	<0.02	µg/l	2	
IX2HL : Acide aminométhylphosphonique (AMPA) Prestation soustraitee à Eurofins IPL Est SAS NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0685 Dérivation - LC / MS / MS - Méthode interne	*	<0.02	µg/l	2	
IX2HM : Glufosinate Prestation soustraitee à Eurofins IPL Est SAS NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0685 Dérivation - LC / MS / MS - Méthode interne	*	<0.02	µg/l	2	
IX38T : Prochloraz Prestation soustraitee à Eurofins IPL Est SAS NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0685 ID - LC / MS / MS - Méthode interne	*	<0.02	µg/l	2	
IXRF0 : Dichlorprop P Prestation soustraitee à Eurofins IPL Est SAS SPE - LC / MS / MS - Méthode interne		<0.005	µg/l	2	
IXRF1 : Mecoprop-P Prestation soustraitee à Eurofins IPL Est SAS SPE - LC / MS / MS - Méthode interne		<0.005	µg/l	2	
IXSBJ : Mépiquate Prestation soustraitee à Eurofins IPL Est SAS SPE - LC / MS / MS - Méthode interne		<0.02	µg/l	2	
IXSBK : Paraquat Prestation soustraitee à Eurofins IPL Est SAS SPE - LC / MS / MS - Méthode interne		<0.02	µg/l	2	
IXSBL : Diquat Prestation soustraitee à Eurofins IPL Est SAS SPE - LC / MS / MS - Méthode interne		<0.02	µg/l	2	
IXSBM : Chlorméquate Prestation soustraitee à Eurofins IPL Est SAS SPE - LC / MS / MS - Méthode interne		<0.02	µg/l	2	

### INSECTICIDES PYRETHROIDES

Résultat	Unité	Limites Qualité (1)	Réf. Qualité (1)
----------	-------	---------------------	------------------

La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Ce document comporte 13 page(s). Le laboratoire n'est pas responsable de la représentativité d'un échantillon, ni des conditions d'acheminement d'un échantillon dont il n'a pas assuré le prélèvement ; dans ce cadre le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole \*.

Les incertitudes ne sont pas prises en compte dans les déclarations de conformité et sont disponibles sur demande. Ce rapport d'essai ne concerne que les objets soumis aux analyses.

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements, des analyses terrains et des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux

- portée détaillée de l'agrément disponible sur demande -

Analyses effectuées par un laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 27/10/2011

- portée disponible sur <http://www.labeau.ecologie.gouv.fr>

Tous les éléments de traçabilité et les incertitudes sont disponibles sur demande.

Eurofins IPL Sud

75 Chemin des Sommières - 30 310 Vergèze

Tél. + 33 (0)4 66 73 15 70 - Fax + 33 (0)1 57 67 36 83 - site web : [www.eurofins-ipl.com](http://www.eurofins-ipl.com) - [www.eurofins.fr/env](http://www.eurofins.fr/env)

SAS au capital de 4 782 990 € - RCS NIMES 415 110 808 - Siret 415 110 808 00086 - TVA FR70 415 110 808

Accréditation n° 1-0903

Site de Vergèze

Portée disponible sur

[www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)

## RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-14-IG-039878-01

Version du : 03/07/2014

Page 8/13

Dossier N° : 14T013923

Date de réception : 04/06/2014

N° Echantillon : <b>14T013923-001</b>	Date de prélèvement : 04/06/2014	Début d'analyse : 04/06/2014
IX18M : Deltaméthrine Prestation soustraite à Eurofins IPL Est SAS <i>Extraction L/L - GC / MS - Méthode interne</i>	<0.08	µg/l
IX19P : Cyperméthrine Prestation soustraite à Eurofins IPL Est SAS <i>Extraction L/L - GC / MS - Méthode interne</i>	<0.08	µg/l

### OBSERVATIONS IN SITU

	Résultat	Unité	Limites Qualité (1)	Réf. Qualité (1)
IX04U : Température de l'eau (in situ) Prestation réalisée par nos soins NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0903 <i>Méthode à la sonde - Méthode interne</i>	18.0	°C	25	
IX0KJ : Saveur qualitative (in situ) Prestation réalisée par nos soins <i>Examen sensoriel - Observation sensorielle</i>	ABSENCE			
IX110 : Pourcentage de saturation en oxygène (in situ) Prestation réalisée par nos soins <i>Calcul - Calcul</i>	68.0	%		
IX124 : Mesure du pH (in situ) Prestation réalisée par nos soins NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0903 <i>Potentiométrie - NF EN ISO 10523</i>	7.0			
IX173 : Oxygène dissous (in situ) Prestation réalisée par nos soins NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0903 <i>Electrochimie - NF EN 25814 (T 90-106)</i>	6.8	mg O2/l		
IX38E : Odeur qualitative (in situ) Prestation réalisée par nos soins <i>Méthode qualitative - Observation sensorielle</i>	ABSENCE			

### PESTIC. ORGANO-PHOSPHORES

	Résultat	Unité	Limites Qualité (1)	Réf. Qualité (1)
IX0WM : Phoxime Prestation soustraite à Eurofins IPL Est SAS <i>SPE - LC / MS / MS - Méthode interne</i>	<0.005	µg/l	2	
IX0WP : Oxydéméton methyl Prestation soustraite à Eurofins IPL Est SAS NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0685 <i>SPE - LC / MS / MS - Méthode interne</i>	<0.005	µg/l	2	
IX0ZD : Dichlorvos Prestation soustraite à Eurofins IPL Est SAS <i>SPE - LC / MS / MS - Méthode interne</i>	<0.005	µg/l	2	
IX11E : Féntrothion Prestation soustraite à Eurofins IPL Est SAS NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0685 <i>Extraction L/L - GC / MS - Méthode interne</i>	<0.01	µg/l	2	
IX11J : Méthidathion Prestation soustraite à Eurofins IPL Est SAS <i>Extraction L/L - GC / MS - Méthode interne</i>	<0.05	µg/l	2	
IX11Z : Temephos Prestation soustraite à Eurofins IPL Est SAS <i>Extraction L/L - GC / MS - Méthode interne</i>	<0.05	µg/l	2	
IX1J1 : Chlorpyrifos-ethyl Prestation soustraite à Eurofins IPL Est SAS NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0685 <i>Extraction L/L - GC / MS - Méthode interne</i>	<0.005	µg/l	2	
IX1J7 : Diazinon Prestation soustraite à Eurofins IPL Est SAS NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0685 <i>Extraction L/L - GC / MS - Méthode interne</i>	<0.02	µg/l	2	
IX1JA : Malathion Prestation soustraite à Eurofins IPL Est SAS <i>Extraction L/L - GC / MS - Méthode interne</i>	<0.05	µg/l	2	
IX1JE : Ethyl parathion Prestation soustraite à Eurofins IPL Est SAS NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0685 <i>Extraction L/L - GC / MS - Méthode interne</i>	<0.04	µg/l	2	
IX1JH : Methyl Parathion Prestation soustraite à Eurofins IPL Est SAS NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0685 <i>Extraction L/L - GC / MS - Méthode interne</i>	<0.05	µg/l	2	

La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Ce document comporte 13 page(s). Le laboratoire n'est pas responsable de la représentativité d'un échantillon, ni des conditions d'acheminement d'un échantillon dont il n'a pas assuré le prélèvement ; dans ce cadre le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole \*.

Les incertitudes ne sont pas prises en compte dans les déclarations de conformité et sont disponibles sur demande. Ce rapport d'essai ne concerne que les objets soumis aux analyses.

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements, des analyses terrains et des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux

- portée détaillée de l'agrément disponible sur demande -

Analyses effectuées par un laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 27/10/2011

- portée disponible sur <http://www.labeau.ecologie.gouv.fr>

Tous les éléments de traçabilité et les incertitudes sont disponibles sur demande.

Eurofins IPL Sud

75 Chemin des Sommières - 30 310 Vergèze

Tél. + 33 (0)4 66 73 15 70 - Fax + 33 (0)1 57 67 36 83 - site web : [www.eurofins-ipl.com](http://www.eurofins-ipl.com) - [www.eurofins.fr/env](http://www.eurofins.fr/env)

SAS au capital de 4 782 990 € - RCS NIMES 415 110 808 - Siret 415 110 808 00086 - TVA FR70 415 110 808

Accréditation n° 1-0903  
Site de Vergèze  
Portée disponible sur  
[www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)

## RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-14-IG-039878-01

Version du : 03/07/2014

Page 9/13

Dossier N° : 14T013923

Date de réception : 04/06/2014

 N° Echantillon : **14T013923-001**

Date de prélèvement : 04/06/2014

Début d'analyse : 04/06/2014

IX38L : Chlorfenvinphos Prestation soustraite à Eurofins IPL Est SAS NF EN ISO/IEC \*

&lt;0.02

µg/l

2

17025:2005 COFRAC 1-0685

ID - LC / MS / MS - Méthode interne

### PESTIC. UREES CARBAMATES

IX0XZ : 1-(3,4-Dichlorophenyl)-3-methyl urée (DCPMU) Prestation soustraite à

\*

&lt;0.005

µg/l

2

Eurofins IPL Est SAS NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0685

SPE - LC / MS / MS - Méthode interne

IX0Y1 : Desméthyl-isoproturon Prestation soustraite à Eurofins IPL Est SAS NF EN ISO/IEC \*

\*

&lt;0.005

µg/l

2

17025:2005 COFRAC 1-0685

SPE - LC / MS / MS - Méthode interne

IX0Z7 : Carbofuran Prestation soustraite à Eurofins IPL Est SAS NF EN ISO/IEC 17025:2005 \*

\*

&lt;0.005

µg/l

2

COFRAC 1-0685

SPE - LC / MS / MS - Méthode interne

IX0ZG : Diuron Prestation soustraite à Eurofins IPL Est SAS NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC \*

\*

&lt;0.005

µg/l

2

1-0685

SPE - LC / MS / MS - Méthode interne

IX0ZM : Linuron Prestation soustraite à Eurofins IPL Est SAS NF EN ISO/IEC 17025:2005 \*

\*

&lt;0.005

µg/l

2

COFRAC 1-0685

SPE - LC / MS / MS - Méthode interne

IX0ZN : Méthomyl Prestation soustraite à Eurofins IPL Est SAS NF EN ISO/IEC 17025:2005 \*

\*

&lt;0.005

µg/l

2

COFRAC 1-0685

SPE - LC / MS / MS - Méthode interne

IX0ZR : Monolinuron Prestation soustraite à Eurofins IPL Est SAS NF EN ISO/IEC 17025:2005 \*

\*

&lt;0.005

µg/l

2

COFRAC 1-0685

SPE - LC / MS / MS - Méthode interne

IX10R : Chlortoluron Prestation soustraite à Eurofins IPL Est SAS NF EN ISO/IEC 17025:2005 \*

\*

&lt;0.005

µg/l

2

COFRAC 1-0685

SPE - LC / MS / MS - Méthode interne

IX10U : Fenuron Prestation soustraite à Eurofins IPL Est SAS NF EN ISO/IEC 17025:2005 \*

\*

&lt;0.005

µg/l

2

COFRAC 1-0685

SPE - LC / MS / MS - Méthode interne

IX10V : Isoproturon Prestation soustraite à Eurofins IPL Est SAS NF EN ISO/IEC 17025:2005 \*

\*

&lt;0.005

µg/l

2

COFRAC 1-0685

SPE - LC / MS / MS - Méthode interne

IX10W : Métoxuron Prestation soustraite à Eurofins IPL Est SAS NF EN ISO/IEC 17025:2005 \*

\*

&lt;0.005

µg/l

2

COFRAC 1-0685

SPE - LC / MS / MS - Méthode interne

IX11H : 3-Hydroxycarbofurane Prestation soustraite à Eurofins IPL Est SAS

&lt;0.005

µg/l

2

SPE - LC / MS / MS - Méthode interne

IX1AC : Metobromuron Prestation soustraite à Eurofins IPL Est SAS

&lt;0.05

µg/l

2

Extraction L/L - GC / MS - Méthode interne

IX27U : Benfuracarbe Prestation soustraite à Eurofins IPL Est SAS

&lt;0.005

µg/l

2

SPE - LC / MS / MS - Méthode interne

IXS5I : ETU (Ethylène thiourée) Prestation soustraite à Eurofins IPL Est SAS

&lt;0.5

µg/l

ID - LC / MS / MS - Méthode interne

### PESTICIDES DIVERS

IX435 : Atrazine-déséthyl-déisopropyl Prestation soustraite à Eurofins IPL Est SAS

0.14

µg/l

2

ID - LC / MS / MS - Méthode interne

### PESTICIDES DIVERS

Résultat

Unité

Limites Qualité

(1)

Réf. Qualité

(1)

La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Ce document comporte 13 page(s). Le laboratoire n'est pas responsable de la représentativité d'un échantillon, ni des conditions d'acheminement d'un échantillon dont il n'a pas assuré le prélèvement ; dans ce cadre le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole \*.

Les incertitudes ne sont pas prises en compte dans les déclarations de conformité et sont disponibles sur demande. Ce rapport d'essai ne concerne que les objets soumis aux analyses.

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements, des analyses terrains et des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux

- portée détaillée de l'agrément disponible sur demande -

Analyses effectuées par un laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 27/10/2011

- portée disponible sur <http://www.labeau.ecologie.gouv.fr>

Tous les éléments de traçabilité et les incertitudes sont disponibles sur demande.

Eurofins IPL Sud

75 Chemin des Sommières - 30 310 Vergèze

Tél. + 33 (0)4 66 73 15 70 - Fax + 33 (0)1 57 67 36 83 - site web : [www.eurofins-ipl.com](http://www.eurofins-ipl.com) - [www.eurofins.fr/env](http://www.eurofins.fr/env)

SAS au capital de 4 782 990 € - RCS NIMES 415 110 808 - Siret 415 110 808 00086 - TVA FR70 415 110 808

Accréditation n° 1-0903

Site de Vergèze

Portée disponible sur

[www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)



ESSAIS

## RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-14-IG-039878-01

Version du : 03/07/2014

Page 10/13

Dossier N° : 14T013923

Date de réception : 04/06/2014

N° Echantillon :	14T013923-001	Date de prélèvement :	04/06/2014	Début d'analyse :	04/06/2014
IX0VP : Benoxacor Prestation soustraitee à Eurofins IPL Est SAS NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0685 SPE - LC / MS / MS - Méthode interne	*	<0.005	µg/l	2	
IX0VR : Isoxaflutole Prestation soustraitee à Eurofins IPL Est SAS SPE - LC / MS / MS - Méthode interne		<0.005	µg/l	2	
IX0W9 : Fenpropimorphe Prestation soustraitee à Eurofins IPL Est SAS SPE - LC / MS / MS - Méthode interne		<0.005	µg/l	2	
IX0WG : Napropamide Prestation soustraitee à Eurofins IPL Est SAS NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0685 SPE - LC / MS / MS - Méthode interne	*	<0.005	µg/l	2	
IX0WV : 2,6-Dichlorobenzamide Prestation soustraitee à Eurofins IPL Est SAS NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0685 SPE - LC / MS / MS - Méthode interne	*	0.026	µg/l	2	
IX0XC : Metalaxyl Prestation soustraitee à Eurofins IPL Est SAS NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0685 SPE - LC / MS / MS - Méthode interne	*	<0.005	µg/l	2	
IX0YR : Fenamidone Prestation soustraitee à Eurofins IPL Est SAS NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0685 SPE - LC / MS / MS - Méthode interne	*	<0.005	µg/l	2	
IX0YS : Carbendazime Prestation soustraitee à Eurofins IPL Est SAS NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0685 SPE - LC / MS / MS - Méthode interne	*	<0.005	µg/l	2	
IX0ZB : Cymoxanil Prestation soustraitee à Eurofins IPL Est SAS SPE - LC / MS / MS - Méthode interne		<0.005	µg/l	2	
IX0ZJ : Flusilazole Prestation soustraitee à Eurofins IPL Est SAS NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0685 SPE - LC / MS / MS - Méthode interne	*	<0.005	µg/l	2	
IX0ZK : Hexaconazole Prestation soustraitee à Eurofins IPL Est SAS NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0685 SPE - LC / MS / MS - Méthode interne	*	<0.005	µg/l	2	
IX0ZU : Oxadixyl Prestation soustraitee à Eurofins IPL Est SAS NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0685 SPE - LC / MS / MS - Méthode interne	*	<0.005	µg/l	2	
IX10F : Tébuconazole Prestation soustraitee à Eurofins IPL Est SAS NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0685 SPE - LC / MS / MS - Méthode interne	*	<0.005	µg/l	2	
IX10P : Azoxystrobine Prestation soustraitee à Eurofins IPL Est SAS NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0685 SPE - LC / MS / MS - Méthode interne	*	<0.005	µg/l	2	
IX11E : Diméthomorphe Prestation soustraitee à Eurofins IPL Est SAS NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0685 SPE - LC / MS / MS - Méthode interne	*	<0.005	µg/l	2	
IX11R : Imidaclopride Prestation soustraitee à Eurofins IPL Est SAS NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0685 SPE - LC / MS / MS - Méthode interne	*	<0.005	µg/l	2	
IX12S : Fluroxypyr Prestation soustraitee à Eurofins IPL Est SAS NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0685 SPE - LC / MS / MS - Méthode interne	*	<0.005	µg/l	2	
IX17A : Dichlobénil Prestation soustraitee à Eurofins IPL Est SAS Extraction L/L - GC / MS - Méthode interne		<0.02	µg/l	2	
IX17B : Fénarimol Prestation soustraitee à Eurofins IPL Est SAS Extraction L/L - GC / MS - Méthode interne		<0.02	µg/l	2	
IX17M : Chlorothalonil Prestation soustraitee à Eurofins IPL Est SAS Extraction L/L - GC / MS - Méthode interne		<0.1	µg/l	2	
IX17Y : Quinoxifen Prestation soustraitee à Eurofins IPL Est SAS Extraction L/L - GC / MS - Méthode interne		<0.05	µg/l	2	
IX17Z : Famoxadone Prestation soustraitee à Eurofins IPL Est SAS Extraction L/L - GC / MS - Méthode interne		<0.05	µg/l	2	

La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Ce document comporte 13 page(s). Le laboratoire n'est pas responsable de la représentativité d'un échantillon, ni des conditions d'acheminement d'un échantillon dont il n'a pas assuré le prélèvement ; dans ce cadre le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole \*.

Les incertitudes ne sont pas prises en compte dans les déclarations de conformité et sont disponibles sur demande. Ce rapport d'essai ne concerne que les objets soumis aux analyses.

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements, des analyses terrains et des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux

- portée détaillée de l'agrément disponible sur demande -

Analyses effectuées par un laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 27/10/2011

- portée disponible sur <http://www.labeau.ecologie.gouv.fr>

Tous les éléments de traçabilité et les incertitudes sont disponibles sur demande.

Eurofins IPL Sud

75 Chemin des Sommières - 30 310 Vergèze

Tél. + 33 (0)4 66 73 15 70 - Fax + 33 (0)1 57 67 36 83 - site web : [www.eurofins-ipl.com](http://www.eurofins-ipl.com) - [www.eurofins.fr/env](http://www.eurofins.fr/env)

SAS au capital de 4 782 990 € - RCS NIMES 415 110 808 - Siret 415 110 808 00086 - TVA FR70 415 110 808

Accréditation n° 1-0903

Site de Vergèze

Portée disponible sur

[www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)

## RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-14-IG-039878-01

Version du : 03/07/2014

Page 11/13

Dossier N° : 14T013923

Date de réception : 04/06/2014

N° Echantillon :	14T013923-001	Date de prélèvement :	04/06/2014	Début d'analyse :	04/06/2014
IX18K : Cyprodinile Prestation soustraitee à Eurofins IPL Est SAS <i>Extraction L/L - GC / MS - Méthode interne</i>		<0.01	µg/l	2	
IX18Y : Kresoxime-methyle Prestation soustraitee à Eurofins IPL Est SAS NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0685 <i>Extraction L/L - GC / MS - Méthode interne</i>	*	<0.01	µg/l	2	
IX19U : Fluroxyppy-Methylheptyl Prestation soustraitee à Eurofins IPL Est SAS <i>Extraction L/L - GC / MS - Méthode interne</i>		<0.05	µg/l	2	
IX19V : S-Metolachlor Prestation soustraitee à Eurofins IPL Est SAS <i>Extraction L/L - GC / MS - Méthode interne</i>		<0.05	µg/l	2	
IX1A2 : Butoxyde de Pipéronyle (PBO) Prestation soustraitee à Eurofins IPL Est SAS <i>Extraction L/L - GC / MS - Méthode interne</i>		<0.04	µg/l	2	
IX1BJ : Procymidone Prestation soustraitee à Eurofins IPL Est SAS <i>Extraction L/L - GC / MS - Méthode interne</i>		<0.01	µg/l	2	
IX206 : Somme des pesticides detectés Prestation soustraitee à Eurofins IPL Est SAS <i>Calcul - Calcul</i>		0.232	µg/l	5	
IX27I : Spiroamine Prestation soustraitee à Eurofins IPL Est SAS NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0685 <i>SPE - LC / MS / MS - Méthode interne</i>	*	<0.005	µg/l	2	
IX27M : Fenpropidin Prestation soustraitee à Eurofins IPL Est SAS NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0685 <i>SPE - LC / MS / MS - Méthode interne</i>	*	<0.005	µg/l	2	
IX27N : Iprodione Prestation soustraitee à Eurofins IPL Est SAS <i>SPE - LC / MS / MS - Méthode interne</i>		<0.005	µg/l	2	
IXREZ : Dinocap Prestation soustraitee à Eurofins IPL Est SAS <i>Extraction L/L - GC / MS - Méthode interne</i>		<0.1	µg/l	2	
IXRNU : Trifloxystrobine Prestation soustraitee à Eurofins IPL Est SAS <i>SPE - LC / MS / MS - Méthode interne</i>		<0.005	µg/l	2	
IXRPT : Penconazole Prestation soustraitee à Eurofins IPL Est SAS <i>SPE - LC / MS / MS - Méthode interne</i>		<0.005	µg/l	2	

### PESTICIDES DIVERS

	Résultat	Unité	Limites Qualité (1)	Réf. Qualité (1)
IX38M : Difénoconazole Prestation soustraitee à Eurofins IPL Est SAS NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0685 <i>ID - LC / MS / MS - Méthode interne</i>	<0.005	µg/l	2	
IX38R : Oxyfluoréne Prestation soustraitee à Eurofins IPL Est SAS <i>ID - LC / MS / MS - Méthode interne</i>	<0.02	µg/l	2	
IX38W : Iprovalicarbe Prestation soustraitee à Eurofins IPL Est SAS NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0685 <i>ID - LC / MS / MS - Méthode interne</i>	<0.005	µg/l	2	
IX38Z : Rimsulfuron Prestation soustraitee à Eurofins IPL Est SAS NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0685 <i>ID - LC / MS / MS - Méthode interne</i>	<0.005	µg/l	2	
IX3A6 : Methabenzthiazuron Prestation soustraitee à Eurofins IPL Est SAS NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0685 <i>ID - LC / MS / MS - Méthode interne</i>	<0.005	µg/l	2	
IXSWA : Fosétyl-aluminium Prestation soustraitee à Eurofins IPL Est SAS <i>ID - LC / MS / MS - Méthode interne</i>	<0.1	µg/l	2	
IXSXN : Norflurazon desméthyl Prestation soustraitee à Eurofins IPL Est SAS NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0685 <i>SPE - LC / MS / MS - Méthode interne</i>	<0.02	µg/l	2	

### PESTICIDES ORGANO-CHLORES

	Résultat	Unité	Limites Qualité (1)	Réf. Qualité (1)
--	----------	-------	---------------------	------------------

La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Ce document comporte 13 page(s). Le laboratoire n'est pas responsable de la représentativité d'un échantillon, ni des conditions d'acheminement d'un échantillon dont il n'a pas assuré le prélèvement ; dans ce cadre le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole \*.

Les incertitudes ne sont pas prises en compte dans les déclarations de conformité et sont disponibles sur demande. Ce rapport d'essai ne concerne que les objets soumis aux analyses.

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements, des analyses terrains et des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux

- portée détaillée de l'agrément disponible sur demande -

Analyses effectuées par un laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 27/10/2011

- portée disponible sur <http://www.labeau.ecologie.gouv.fr>

Tous les éléments de traçabilité et les incertitudes sont disponibles sur demande.

Eurofins IPL Sud

75 Chemin des Sommières - 30 310 Vergèze

Tél. + 33 (0)4 66 73 15 70 - Fax + 33 (0)1 57 67 36 83 - site web : [www.eurofins-ipl.com](http://www.eurofins-ipl.com) - [www.eurofins.fr/env](http://www.eurofins.fr/env)

SAS au capital de 4 782 990 € - RCS NIMES 415 110 808 - Siret 415 110 808 00086 - TVA FR70 415 110 808

Accréditation n° 1-0903  
Site de Vergèze  
Portée disponible sur  
[www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)

## RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-14-IG-039878-01

Version du : 03/07/2014

Page 12/13

Dossier N° : 14T013923

Date de réception : 04/06/2014

N° Echantillon :	14T013923-001	Date de prélèvement :	04/06/2014	Début d'analyse :	04/06/2014
IX18G : Captane Prestation soustraitee à Eurofins IPL Est SAS <i>Extraction L/L - GC / MS - Méthode interne</i>		<0.05	µg/l	2	
IX19S : Folpel (Folpet) Prestation soustraitee à Eurofins IPL Est SAS <i>Extraction L/L - GC / MS - Méthode interne</i>		<0.08	µg/l	2	
IX1EM : Heptachlore époxide (cis, trans) Prestation soustraitee à Eurofins IPL Est SAS NF * EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0685 <i>Extraction L/L - GC / MS - Méthode interne selon NF EN ISO 6468</i>		<0.01	µg/l	2	
IX1ER : Heptachlore époxide cis Prestation soustraitee à Eurofins IPL Est SAS NF EN * ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0685 <i>Extraction L/L - GC / MS - Méthode interne selon NF EN ISO 6468</i>		<0.005	µg/l	2	
IX1EW : Heptachlore époxide trans (A) Prestation soustraitee à Eurofins IPL Est SAS NF * EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0685 <i>Extraction L/L - GC / MS - Méthode interne selon NF EN ISO 6468</i>		<0.01	µg/l	2	
IX1F3 : Béta-endosulfan Prestation soustraitee à Eurofins IPL Est SAS NF EN ISO/IEC * 17025:2005 COFRAC 1-0685 <i>Extraction L/L - GC / MS - Méthode interne selon NF EN ISO 6468</i>		<0.01	µg/l	2	
IX1F6 : Endosulfan (total) Prestation soustraitee à Eurofins IPL Est SAS NF EN ISO/IEC * 17025:2005 COFRAC 1-0685 <i>Extraction L/L - GC / MS - Méthode interne selon NF EN ISO 6468</i>		<0.02	µg/l	2	
IX1FF : Endosulfan sulfate Prestation soustraitee à Eurofins IPL Est SAS <i>Extraction L/L - GC / MS - Méthode interne selon NF EN ISO 6468</i>		<0.01	µg/l	2	
IX1FP : Hexachlorobenzène (HCB) Prestation soustraitee à Eurofins IPL Est SAS NF EN * ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0685 <i>Extraction L/L - GC / MS - Méthode interne selon NF EN ISO 6468</i>		<0.005	µg/l	2	
IX1FV : Endosulfan alpha Prestation soustraitee à Eurofins IPL Est SAS NF EN ISO/IEC * 17025:2005 COFRAC 1-0685 <i>Extraction L/L - GC / MS - Méthode interne selon NF EN ISO 6468</i>		<0.02	µg/l	2	
IX1FZ : Aldrine Prestation soustraitee à Eurofins IPL Est SAS NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC * 1-0685 <i>Extraction L/L - GC / MS - Méthode interne selon NF EN ISO 6468</i>		<0.01	µg/l	2	
IX1G0 : Dieldrine Prestation soustraitee à Eurofins IPL Est SAS NF EN ISO/IEC 17025:2005 * COFRAC 1-0685 <i>Extraction L/L - GC / MS - Méthode interne selon NF EN ISO 6468</i>		<0.01	µg/l	2	
IX1G1 : Endrine Prestation soustraitee à Eurofins IPL Est SAS <i>Extraction L/L - GC / MS - Méthode interne selon NF EN ISO 6468</i>		<0.01	µg/l	2	
IX1G3 : Heptachlore Prestation soustraitee à Eurofins IPL Est SAS NF EN ISO/IEC 17025:2005 * COFRAC 1-0685 <i>Extraction L/L - GC / MS - Méthode interne selon NF EN ISO 6468</i>		<0.005	µg/l	2	
IX1G6 : HCH, gamma - Lindane Prestation soustraitee à Eurofins IPL Est SAS NF EN ISO/IEC * 17025:2005 COFRAC 1-0685 <i>Extraction L/L - GC / MS - Méthode interne selon NF EN ISO 6468</i>		<0.001	µg/l	2	

## PRODUITS ORGA. DIVERS

	Résultat	Unité	Limites Qualité (1)	Réf. Qualité (1)
IX1BI : Anthraquinone Prestation soustraitee à Eurofins IPL Est SAS NF EN ISO/IEC 17025:2005 * COFRAC 1-0685 <i>Extraction L/L - GC / MS - Méthode interne</i>	<0.08	µg/l	2	

## RADIOACTIVITE

	Résultat	Unité	Limites Qualité (1)	Réf. Qualité (1)
RA001 : Activité alpha globale Prestation soustraitee à Eurofins Hydrologie France SAS NF EN * ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-2259 <i>Comptage proportionnel à gaz - NF ISO 10704</i>	0.04	Bq/l		
RA002 : Activité Béta globale Prestation soustraitee à Eurofins Hydrologie France SAS NF EN * ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-2259 <i>Comptage proportionnel à gaz - NF ISO 10704</i>	< 0.13	Bq/l		
RA003 : Activité Béta globale hors potassium K40 Prestation soustraitee à Eurofins Hydrologie France SAS <i>Calcul - NF ISO 10704</i>	< 0.13	Bq/l		

La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Ce document comporte 13 page(s). Le laboratoire n'est pas responsable de la représentativité d'un échantillon, ni des conditions d'acheminement d'un échantillon dont il n'a pas assuré le prélèvement ; dans ce cadre le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole \*.

Les incertitudes ne sont pas prises en compte dans les déclarations de conformité et sont disponibles sur demande. Ce rapport d'essai ne concerne que les objets soumis aux analyses.

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements, des analyses terrains et des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux

- portée détaillée de l'agrément disponible sur demande -

Analyses effectuées par un laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 27/10/2011

- portée disponible sur <http://www.labeau.ecologie.gouv.fr>

Tous les éléments de traçabilité et les incertitudes sont disponibles sur demande.

Eurofins IPL Sud

75 Chemin des Sommières - 30 310 Vergèze

Tél. + 33 (0)4 66 73 15 70 - Fax + 33 (0)1 57 67 36 83 - site web : [www.eurofins-ipl.com](http://www.eurofins-ipl.com) - [www.eurofins.fr/env](http://www.eurofins.fr/env)

SAS au capital de 4 782 990 € - RCS NIMES 415 110 808 - Siret 415 110 808 00086 - TVA FR70 415 110 808

Accréditation n° 1-0903  
Site de Vergèze  
Portée disponible sur  
[www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)

## RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-14-IG-039878-01

Version du : 03/07/2014

Page 13/13

Dossier N° : 14T013923

Date de réception : 04/06/2014

 N° Echantillon : **14T013923-001**

Date de prélèvement : 04/06/2014

Début d'analyse : 04/06/2014

RA005 : Activité en Tritium Prestation soustraite à Eurofins Hydrologie France SAS NF EN \*

ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-2259

Scintillation liquide - NF ISO 13168

&lt; 7

Bq/l

RA08U : Dose Totale Indicative (DTI) estimation Prestation soustraite à Eurofins \*

Hydrologie France SAS NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-2259

Estimation -

&lt; 0.1

mSv/année

### SULFONYL-UREES

IX0VU : Metsulfuron méthyle Prestation soustraite à Eurofins IPL Est SAS NF EN ISO/IEC \*

17025:2005 COFRAC 1-0685

SPE - LC / MS / MS - Méthode interne

Résultat

Unité

Limites Qualité

(1)

Réf. Qualité

(1)

&lt;0.005

µg/l

2

IX0W2 : Nicosulfuron Prestation soustraite à Eurofins IPL Est SAS NF EN ISO/IEC 17025:2005 \*

COFRAC 1-0685

SPE - LC / MS / MS - Méthode interne

&lt;0.005

µg/l

2

IX0YE : Sulfosulfuron Prestation soustraite à Eurofins IPL Est SAS NF EN ISO/IEC 17025:2005 \*

COFRAC 1-0685

SPE - LC / MS / MS - Méthode interne

&lt;0.005

µg/l

2

IX0YM : Flazasulfuron Prestation soustraite à Eurofins IPL Est SAS

SPE - LC / MS / MS - Méthode interne

&lt;0.005

µg/l

2

### Conclusions

Les éléments recherchés sur cet échantillon respectent les exigences de qualité (limites et références) des eaux brutes d'alimentation (Code de la Santé Publique).



Olivier Duclos

Coordinateur Informatique

(1) Valeurs données en référence à la réglementation en vigueur. Pour déclarer ou non la conformité aux limites ou références de qualité, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

(a) Limite et référence de qualité applicables au point de mise en distribution, avant traitement de neutralisation ou reminéralisation, pour les eaux superficielles, et pour les eaux d'origine souterraines provenant de milieux fissurés présentant une turbidité périodique supérieure à 2,0 NFU (cf Arr. 11 janvier 2007)

La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Ce document comporte 13 page(s). Le laboratoire n'est pas responsable de la représentativité d'un échantillon, ni des conditions d'acheminement d'un échantillon dont il n'a pas assuré le prélèvement ; dans ce cadre le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole \*.

Les incertitudes ne sont pas prises en compte dans les déclarations de conformité et sont disponibles sur demande. Ce rapport d'essai ne concerne que les objets soumis aux analyses.

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements, des analyses terrains et des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux

- portée détaillée de l'agrément disponible sur demande -

Analyses effectuées par un laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 27/10/2011

- portée disponible sur <http://www.labeau.ecologie.gouv.fr>

Tous les éléments de traçabilité et les incertitudes sont disponibles sur demande.

Eurofins IPL Sud

75 Chemin des Sommières - 30 310 Vergèze

 Tél. + 33 (0)4 66 73 15 70 - Fax + 33 (0)1 57 67 36 83 - site web : [www.eurofins-ipl.com](http://www.eurofins-ipl.com) - [www.eurofins.fr/env](http://www.eurofins.fr/env)

SAS au capital de 4 782 990 € - RCS NIMES 415 110 808 - Siret 415 110 808 00086 - TVA FR70 415 110 808

Accréditation n° 1-0903

Site de Vergèze

Portée disponible sur

[www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)

MAIRIE DE LE CAILAR/ARS

Le responsable

place ledru rollin

30740 LE CAILAR

**RAPPORT D'ANALYSE**

N° de rapport d'analyse : AR-14-IG-018699-01

Version du : 17/03/2014

Page 1/3

Dossier N° : 14T003697

Date de réception : 03/03/2014

N° Ech	Matrice	Référence échantillon	Observations
001	Eau souterraine, de nappe phréatique	0300000000128-LE CAILAR	

**Conservation de vos échantillons**

Les échantillons seront conservés sous conditions contrôlées pendant 2 semaines après validation des échantillons. Sans avis contraire, ils seront détruits après cette période sans aucune communication de notre part.

La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Ce document comporte 3 page(s). Le laboratoire n'est pas responsable de la représentativité d'un échantillon, ni des conditions d'acheminement d'un échantillon dont il n'a pas assuré le prélèvement ; dans ce cadre le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole \*.

Les incertitudes ne sont pas prises en compte dans les déclarations de conformité et sont disponibles sur demande. Ce rapport d'essai ne concerne que les objets soumis aux analyses.

**Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements, des analyses terrains et des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux**

- portée détaillée de l'agrément disponible sur demande -

**Analyses effectuées par un laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 27/10/2011**

- portée disponible sur <http://www.labeau.ecologie.gouv.fr>

Tous les éléments de traçabilité et les incertitudes sont disponibles sur demande.

**Eurofins IPL Sud**

75 Chemin des Sommières - 30 310 Vergèze

Tél. + 33 (0)4 66 73 15 70 - Fax + 33 (0)1 57 67 36 83 - site web : [www.eurofins-ipl.com](http://www.eurofins-ipl.com) - [www.eurofins.fr/env](http://www.eurofins.fr/env)

SAS au capital de 4 782 990 € - RCS NIMES 415 110 808 - Siret 415 110 808 00086 - TVA FR70 415 110 808

Accréditation n° 1-0903

Site de Vergèze

Portée disponible sur

[www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)

## RAPPORT D'ANALYSE

 N° de rapport d'analyse : AR-14-IG-018699-01  
 Dossier N° : 14T003697

 Version du : 17/03/2014  
 Date de réception : 03/03/2014

Page 2/3

 Référence client : 030000000128-LE CAILAR  
 Référence du devis utilisé : FTMC2013000704  
 Type d'eau : B  
 Type de visite : RS : AU PUISAGE AVANT TRAITEMENT ESU  
 Analyse : 00084734

 Prélevé à : Commune de LE CAILAR  
 Nom du point : CAPTAGE CH. DE MASSILLARGUES  
 Localisation Exacte : arrivée réservoir  
 Installation (Nom / Type) : CAPTAGE CH. DE MASSILLARGUES / CAP (000106)  
 Motif de prélèvement : CS : Contrôle sanitaire prévu par IA.P.  
 Prélèvement effectué le 03/03/2014 09:05 par Stéphanie Marquis (ISM)  
 Type d'analyse : NO3

 PLV : 00084192  
 Code UGE / UGE : 0082 / LE CAILAR

Code PSV : 0000000128

 N° Echantillon : **14T003697-001**

Date de prélèvement : 03/03/2014

Début d'analyse : 03/03/2014

### PARAMETRES DE PRELEVEMENT

IXPZ0 : Prélèvement d'eau souterraine ou piézométrique + Fiche (Interne)

 Prestation réalisée par nos soins  
 Prélèvement instantané (prise d'un échantillon unique) réalisé par un laboratoire interne  
 Pour un ouvrage (piézomètre), merci de nous préciser les informations ci-dessous :  
 - Diamètre de l'ouvrage  
 - Profondeur de la nappe  
 - FD T 90-523-3

Résultat	Unité	Limites Qualité (1)	Réf. Qualité (1)
----------	-------	---------------------	------------------

### ANIONS

 IX02L : Nitrates Prestation soustraite à Eurofins IPL Est SAS NF EN ISO/IEC 17025:2005  
 COFRAC 1-0685  
 Chromatographie ionique - NF EN ISO 10304-1

Résultat	Unité	Limites Qualité (1)	Réf. Qualité (1)
----------	-------	---------------------	------------------

### TEMPERATURES

 IG322 : Température de l'eau (in situ) Prestation réalisée par nos soins NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0903  
 Mesure à la sonde - MO/SUD/PREL/17 Indice2 - Méthode interne

Résultat	Unité	Limites Qualité (1)	Réf. Qualité (1)
----------	-------	---------------------	------------------

### DESINFECTANTS RESIDUELS

 IX0L6 : Chlore libre (in situ) Prestation réalisée par nos soins NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0903  
 Colorimétrie (DPD) - NF EN ISO 7393-2

 IX0L7 : Chlore total (in situ) Prestation réalisée par nos soins NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0903  
 Colorimétrie (DPD) -

Résultat	Unité	Limites Qualité (1)	Réf. Qualité (1)
----------	-------	---------------------	------------------

### ESSAIS ORGANOLEPTIQUES

 IG016 : Aspect (in situ) Prestation réalisée par nos soins  
 Méthode organoleptique - Méthode interne

 IG114 : Couleur (in situ) Prestation réalisée par nos soins  
 Méthode organoleptique - Méthode interne

 IG307 : Odeur qualitative (in situ) Prestation réalisée par nos soins  
 Méthode organoleptique - Méthode interne

 IG318 : Saveur qualitative (in situ) Prestation réalisée par nos soins  
 Méthode organoleptique - Méthode interne

Résultat	Unité	Limites Qualité (1)	Réf. Qualité (1)
----------	-------	---------------------	------------------

La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Ce document comporte 3 page(s). Le laboratoire n'est pas responsable de la représentativité d'un échantillon, ni des conditions d'acheminement d'un échantillon dont il n'a pas assuré le prélèvement ; dans ce cadre le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole \*.

Les incertitudes ne sont pas prises en compte dans les déclarations de conformité et sont disponibles sur demande. Ce rapport d'essai ne concerne que les objets soumis aux analyses.

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements, des analyses terrains et des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux

- portée détaillée de l'agrément disponible sur demande -

Analyses effectuées par un laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 27/10/2011

- portée disponible sur <http://www.labeau.ecologie.gouv.fr>

Tous les éléments de traçabilité et les incertitudes sont disponibles sur demande.

Eurofins IPL Sud

75 Chemin des Sommières - 30 310 Vergèze

Tél. + 33 (0)4 66 73 15 70 - Fax + 33 (0)1 57 67 36 83 - site web : [www.eurofins-ipl.com](http://www.eurofins-ipl.com) - [www.eurofins.fr/env](http://www.eurofins.fr/env)

SAS au capital de 4 782 990 € - RCS NIMES 415 110 808 - Siret 415 110 808 00086 - TVA FR70 415 110 808

Accréditation n° 1-0903  
 Site de Vergèze  
 Portée disponible sur  
[www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)

## RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-14-IG-018699-01

Version du : 17/03/2014

Page 3/3

Dossier N° : 14T003697

Date de réception : 03/03/2014

N° Echantillon : **14T003697-001**

Date de prélèvement : 03/03/2014

Début d'analyse : 03/03/2014

### OBSERVATIONS IN SITU

	Résultat	Unité	Limites Qualité (1)	Réf. Qualité (1)
IX124 : Mesure du pH (in situ) Prestation réalisée par nos soins NF EN ISO/IEC 17025:2005 * COFRAC 1-0903 Potentiométrie - NF EN ISO 10523	7.0			

### Conclusions

Les éléments recherchés sur cet échantillon respectent les exigences de qualité (limites et références) des eaux brutes d'alimentation (Code de la Santé Publique).



Gwenaelle Calon  
Coordinateur de Projets Clients

(1) Valeurs données en référence à la réglementation en vigueur. Pour déclarer ou non la conformité aux limites ou références de qualité, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

(a) Au point de mise en distribution, avant traitement de neutralisation ou reminéralisation, pour les eaux superficielles, et pour les eaux d'origine souterraines provenant de milieux fissurés présentant une turbidité périodique supérieure à 2,0 NFU.

La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Ce document comporte 3 page(s). Le laboratoire n'est pas responsable de la représentativité d'un échantillon, ni des conditions d'acheminement d'un échantillon dont il n'a pas assuré le prélèvement ; dans ce cadre le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole \*.

Les incertitudes ne sont pas prises en compte dans les déclarations de conformité et sont disponibles sur demande. Ce rapport d'essai ne concerne que les objets soumis aux analyses.

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements, des analyses terrains et des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux

- portée détaillée de l'agrément disponible sur demande -

Analyses effectuées par un laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 27/10/2011

- portée disponible sur <http://www.labeau.ecologie.gouv.fr>

Tous les éléments de traçabilité et les incertitudes sont disponibles sur demande.

**Eurofins IPL Sud**

75 Chemin des Sommières - 30 310 Vergèze

Tél. + 33 (0)4 66 73 15 70 - Fax + 33 (0)1 57 67 36 83 - site web : [www.eurofins-ipl.com](http://www.eurofins-ipl.com) - [www.eurofins.fr/env](http://www.eurofins.fr/env)

SAS au capital de 4 782 990 € - RCS NIMES 415 110 808 - Siret 415 110 808 00086 - TVA FR70 415 110 808

Accréditation n° 1-0903

Site de Vergèze

Portée disponible sur

[www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)

MAIRIE DE LE CAILAR/ARS

Le responsable

place ledru rollin  
30740 LE CAILAR**RAPPORT D'ANALYSE**N° de rapport d'analyse : AR-13-IG-021969-01  
Dossier N° : 13T006702Version du : 21/10/2013  
Date de réception : 17/10/2013

Page 1/3

N° Ech	Matrice	Référence échantillon	Observations
001	Eau souterraine, de nappe phréatique	0300000000128-LE CAILAR	

**Conservation de vos échantillons**

Les échantillons seront conservés sous conditions contrôlées pendant 2 semaines après validation des échantillons. Sans avis contraire, ils seront détruits après cette période sans aucune communication de notre part.

La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Ce document comporte 3 page(s). Le laboratoire n'est pas responsable de la représentativité d'un échantillon, ni des conditions d'acheminement d'un échantillon dont il n'a pas assuré le prélèvement ; dans ce cadre le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole \*.

Les incertitudes ne sont pas prises en compte dans les déclarations de conformité et sont disponibles sur demande. Ce rapport d'essai ne concerne que les objets soumis aux analyses.

**Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements, des analyses terrains et des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux**

- portée détaillée de l'agrément disponible sur demande -

**Analyses effectuées par un laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 29/11/2006**

- portée disponible sur <http://www.labeau.ecologie.gouv.fr>

Tous les éléments de traçabilité et les incertitudes sont disponibles sur demande.

**Eurofins IPL Sud**

75 Chemin des Sommières - 30 310 Vergèze

Tél. + 33 (0)4 66 73 15 70 - Fax + 33 (0)1 57 67 36 83 - site web : [www.eurofins-ipl.com](http://www.eurofins-ipl.com) - [www.eurofins.fr/env](http://www.eurofins.fr/env)

SAS au capital de 4 782 990 € - RCS NIMES 415 110 808 - Siret 415 110 808 00086 - TVA FR70 415 110 808

Accréditation n° 1-0903  
Site de Vergèze  
Portée disponible sur  
[www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)



## RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-13-IG-021969-01  
Dossier N° : 13T006702

Version du : 21/10/2013  
Date de réception : 17/10/2013

Page 2/3

Réglementation : Code de santé publique et Arrêté du 11/01/2007 et modifications Arrêté relatif aux limites et références de qualité des eaux brutes et des eaux destinées à la consommation humaine mentionnées aux articles R.1321-2, R.1321-3, R.1321-7 et R.1321-38 du code de la santé publique

Référence client : 030000000128-LE CAILAR  
Référence du devis utilisé : FTMC2013000703  
Type d'eau : B  
Type de visite : RS : AU PUISAGE AVANT TRAITEMENT ESU  
Analyse : 00083050

Prélevé à : Commune de LE CAILAR  
Nom du point : CAPTAGE CH. DE MASSILLARGUES  
Localisation Exacte : SORTIE MELANGE  
Installation (Nom / Type) : CAPTAGE CH. DE MASSILLARGUES / CAP (000106)  
Motif de prélèvement : CS : Contrôle sanitaire prévu par IA.P.  
Prélèvement effectué le 17/10/2013 14:10 par Caroll Buchet (ICB) (2)  
Type d'analyse : NO3

PLV : 00082870  
Code UGE / UGE : 0082 / LE CAILAR

Code PSV : 0000000128

N° Echantillon : **13T006702-001**

Date de prélèvement : 17/10/2013

Début d'analyse : 17/10/2013

### PARAMETRES DE PRELEVEMENT

	Résultat	Unité	Limites Qualité (1)	Réf. Qualité (1)
IG04C : Prélèvement d'eau de consommation Analyse réalisée sur le site de Vergèze NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0903 <i>Prélèvement instantané (prise d'un échantillon unique) - NF EN ISO 19458 (T90-480)</i>				

### ANIONS

	Résultat	Unité	Limites Qualité (1)	Réf. Qualité (1)
IX02L : Nitrates Analyse soustraite à Eurofins IPL Est (Maxeville) NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0685 <i>Chromatographie ionique - NF EN ISO 10304-1</i>	63.4	mg NO3/l		

### TEMPERATURES

	Résultat	Unité	Limites Qualité (1)	Réf. Qualité (1)
IG322 : Température de l'eau (in situ) Analyse réalisée sur le site de Vergèze NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0903 <i>Thermométrie - MOP 0501 20 version 5 - Méthode interne</i>	15	°C	<25	

### DESINFECTANTS RESIDUELS

	Résultat	Unité	Limites Qualité (1)	Réf. Qualité (1)
IG026 : Chlore libre (in situ) Analyse réalisée sur le site de Vergèze NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0903 <i>Colorimétrie au DPD - NF EN ISO 7393-2</i>	<0.02	mg/l		
IG027 : Chlore total (in situ) Analyse réalisée sur le site de Vergèze NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0903 <i>Colorimétrie au DPD - NF EN ISO 7393-2</i>	<0.02	mg/l		

### ESSAIS ORGANOLEPTIQUES

	Résultat	Unité	Limites Qualité (1)	Réf. Qualité (1)
IG016 : Aspect Analyse réalisée sur le site de Vergèze <i>Méthode organoleptique - Méthode interne</i>	Absence			
IG307 : Odeur qualitative Analyse réalisée sur le site de Vergèze <i>Méthode organoleptique - Méthode interne</i>	Absence			

La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Ce document comporte 3 page(s). Le laboratoire n'est pas responsable de la représentativité d'un échantillon, ni des conditions d'acheminement d'un échantillon dont il n'a pas assuré le prélèvement ; dans ce cadre le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole \*.

Les incertitudes ne sont pas prises en compte dans les déclarations de conformité et sont disponibles sur demande. Ce rapport d'essai ne concerne que les objets soumis aux analyses.

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements, des analyses terrains et des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux - portée détaillée de l'agrément disponible sur demande -

Analyses effectuées par un laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 29/11/2006

- portée disponible sur <http://www.labeau.ecologie.gouv.fr>

Tous les éléments de traçabilité et les incertitudes sont disponibles sur demande.

**Eurofins IPL Sud**

75 Chemin des Sommières - 30 310 Vergèze

Tél. + 33 (0)4 66 73 15 70 - Fax + 33 (0)1 57 67 36 83 - site web : [www.eurofins-ipl.com](http://www.eurofins-ipl.com) - [www.eurofins.fr/evn](http://www.eurofins.fr/evn)

SAS au capital de 4 782 990 € - RCS NIMES 415 110 808 - Siret 415 110 808 00086 - TVA FR70 415 110 808

Accréditation n° 1-0903  
Site de Vergèze  
Portée disponible sur  
[www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)

**RAPPORT D'ANALYSE**N° de rapport d'analyse : AR-13-IG-021969-01  
Dossier N° : 13T006702Version du : 21/10/2013  
Date de réception : 17/10/2013

Page 3/3

N° Echantillon : **13T006702-001**

Date de prélèvement : 17/10/2013

Début d'analyse : 17/10/2013

IG318 : Saveur qualitative Analyse réalisée sur le site de Vergèze  
Méthode organoleptique - Méthode interne

Absence

Conclusions Les éléments recherchés sur cet échantillon respectent les exigences de qualité (limites et références) des eaux brutes d'alimentation (Code de la Santé Publique). Julia Insou  
Coordinateur de Projets Clients

- (1) Valeurs données en référence à la réglementation en vigueur. Pour déclarer ou non la conformité aux limites ou références de qualité, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.
- (2) Prélèvement réalisé sous accréditation. Référence de la méthode : FD T 90-520

La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Ce document comporte 3 page(s). Le laboratoire n'est pas responsable de la représentativité d'un échantillon, ni des conditions d'acheminement d'un échantillon dont il n'a pas assuré le prélèvement ; dans ce cadre le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole \*.

Les incertitudes ne sont pas prises en compte dans les déclarations de conformité et sont disponibles sur demande. Ce rapport d'essai ne concerne que les objets soumis aux analyses.

**Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements, des analyses terrains et des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux**  
- portée détaillée de l'agrément disponible sur demande -

**Analyses effectuées par un laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 29/11/2006**  
- portée disponible sur <http://www.labeau.ecologie.gouv.fr>

Tous les éléments de traçabilité et les incertitudes sont disponibles sur demande.

**Eurofins IPL Sud**

75 Chemin des Sommières - 30 310 Vergèze

Tél. + 33 (0)4 66 73 15 70 - Fax + 33 (0)1 57 67 36 83 - site web : [www.eurofins-ipl.com](http://www.eurofins-ipl.com) - [www.eurofins.fr/env](http://www.eurofins.fr/env)  
SAS au capital de 4 782 990 € - RCS NIMES 415 110 808 - Siret 415 110 808 00086 - TVA FR70 415 110 808Accréditation n° 1-0903  
Site de Vergèze  
Portée disponible sur  
[www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)

Département : 30

Commune : LE CAILAR

CAPTAGE CH. DE MASSILLARGUES

CAPTAGE

type d'eau : B EAU BRUTE SOUTERRAINE

No : 128 CAPTAGE CH. DE MASSILLARGUES

SORTIE MELANGE

Remarques : TEMPS SEC

Exploitant : SCAM TP

Unité de gestion : LE CAILAR

 ARS LANGUEDOC-ROUSSILLON  
 DELEGATION TERRITORIALE DU GARD  
 6 RUE DU MAIL  
 CS 21001  
 30900 NIMES

 I = sous-traitance interne réseau Eurofins T = mesure de terrain  
 \* = mesure sous accréditation M = mesure du laboratoire de Montpellier

Paramètre	Méthode	Résultat	Unité	Réf. qualité / valeurs guides	limites qualité / val. impératives
<b>PREMIERE ADDUCTION EAU SOUTER.</b>					
<b>RADIOACTIVITE</b>					
Activité due au Tritium	NF M 60-802	* I <7	Bq/l		
Indice alpha en equivalent 239Pu	NF ISO 10704	* I 0.08	Bq/l		
Indice beta en equiv. 90Sr/90Y	NF ISO 10704	* I <0.22	Bq/l		
Dose Totale Indicative (calcul)	Calcul	I <0.1	mSv / an		
Date d'évaporation (activ.alpha)	-	I 29/01/2013	.		
Date d'évaporation (activi.beta)	-	I 29/01/2013	.		
Date de mesure (activité alpha)	-	I 01/02/2013	.		
Date de mesure (activité beta)	-	I 04/02/2013	.		
Date de mesure(activité tritium)	-	I 29/01/2013	.		
Incertitude mesure alpha (k=2)	Calcul	I 0.040	Bq/l		
Incertitude mesure beta (k=2)	Calcul	I 0.12	Bq/l		
Incertitude mesure tritium (k=2)	Calcul	I 3.0	Bq/l		
<b>MICROBIOLOGIE</b>					
Germes revivifiables a 22C 68h	NF EN ISO 6222	* M 2	/ml		
Germes revivifiables a 36C 44h	NF EN ISO 6222	* M 2	/ml		
Coliformes	NF EN ISO 9308-1	* M 0	/100ml		
Escherichia coli	NF EN ISO 9308-1	* M 0	/100ml		≤ 20000
Enterocoques	NF EN ISO 7899-2	* M 0	/100ml		≤ 10000
Spores de sulfito-réducteurs	NF EN 26461-2 (T 90-417)	* M 0	/100ml		
<b>TEMPERATURES</b>					
Temperature de l'eau	Thermometrie	* T 13.0	degres C		≤ 25
<b>ESSAIS ORGANOLEPTIQUES</b>					
Couleur apparente (Pt/Co)	NF EN ISO 7887	* M <5	mg/l		≤ 200
Odeur	Organoleptique	T Absence	.		
<b>PHYSICO-CHIMIE</b>					
pH a temp.echant. terrain	NF T 90-008	* T 6.80	u.pH		
Conductivite a 25 C	NF EN 27888	* M 1100	uS/cm		
Conductivite a 20 C	NF EN 27888	* M 990	uS/cm		
Temp. mesure de pH Conductivite	Thermometrie	M 18.6	degres C		
Turbidite	NF EN ISO 7027	* M 0.36	NFU		
Carbone organique total	NF EN 1484	* M <0.50	mg/l C		≤ 10
Durete calculee	Calcul	M 60	degres f		
TAC	NF EN ISO 9963-1	* M 34	degres f		

Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole \*.  
 La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme d'un facsimile photographique intégral. Ce document comporte 6 pages et 0 annexe.  
 Les incertitudes ne sont pas prises en compte dans les déclarations de conformité et sont disponibles sur demande. Ce rapport d'essai ne concerne que les objets soumis aux analyses.  
 Origine des critères de qualité : Code de santé publique.

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements, des analyses terrains et des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux  
 - portée détaillée de l'agrément disponible sur demande -  
 Analyses effectuées par un laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 29/11/2006.

Laboratoire accrédité par  
 la section essai du COFRAC  
 sous le numéro  
 1-0903 (M).



ESSAIS

 Portées disponibles  
 sur www.cofrac.fr

Eurofins IPL Sud  
 SAS au capital de 783 000 euros RCS Montpellier 415 110 808 Siret 415 110 808 00011 TVA FR 70 415 110 808  
 Siège social Parc Euromédecine 778 rue de la Croix Verte 34196 MONTPELLIER cedex 5 T 04 67 84 74 00 F 04 67 04 17 67

Département : 30

Commune : LE CAILAR

CAPTAGE CH. DE MASSILLARGUES

CAPTAGE

type d'eau : B EAU BRUTE SOUTERRAINE

No : 128 CAPTAGE CH. DE MASSILLARGUES

SORTIE MELANGE

Remarques : TEMPS SEC

Exploitant : SCAM TP

Unité de gestion : LE CAILAR

 ARS LANGUEDOC-ROUSSILLON  
 DELEGATION TERRITORIALE DU GARD  
 6 RUE DU MAIL  
 CS 21001  
 30900 NIMES

 I = sous-traitance interne réseau Eurofins T = mesure de terrain  
 \* = mesure sous accréditation M = mesure du laboratoire de Montpellier

Paramètre	Méthode	Résultat	Unité	Ref. qualité / valeurs guides	limites qualité / val. impératives
Titre alcalimétrique	NF EN ISO 9963-1	* M <1.0	degres f		
EQUIL. CALCO-CARBONIQUE					
CO2 libre calcule	LEGRAND POIRIER	M 120	mg/l		
pH equilibre à temp.echantillon	LEGRAND POIRIER	M 6.900	u.pH		
Equilibre calco carbonique	LEGRAND POIRIER	M Equilibre	.		
ANIONS					
Nitrites	NF EN ISO 10304-1	* M <0.05	mg/l NO2		
Nitrates	NF EN ISO 10304-1	* M 63	mg/l NO3		≤ 100
Chlorures	NF EN ISO 10304-1	* M 72	mg/l		≤ 200
Hydrogenocarbonates	NF EN ISO 9963-1	* M 420	mg/l		
Carbonates	NF EN ISO 9963-1	* M <12	mg/l		
Sulfates	NF EN ISO 10304-1	* M 140	mg/l		≤ 250
CATIONS					
Ammonium	NF EN ISO 11732	* M <0.05	mg/l NH4		≤ 4
Calcium	NF EN ISO 14911	* M 220	mg/l		
Magnesium	NF EN ISO 14911	* M 11	mg/l		
Sodium	NF EN ISO 14911	* M 32	mg/l		
Potassium	NF EN ISO 14911	* M 1.2	mg/l		≤ 200
METAUX					
Aluminium	NF EN ISO 11885	* M <1	ug/l		
Arsenic	NF EN ISO 17294-2	* M <1	ug/l		
Baryum	NF EN ISO 11885	* M 0.05	mg/l		≤ 100
Bore	NF EN ISO 11885	* M 0.1	mg/l		
Cadmium	NF EN ISO 17294-2	* M <0.5	ug/l		
Cuivre	NF EN ISO 11885	* M <0.0005	mg/l		≤ 5
Fer total	NF EN ISO 11885	* M <5	ug/l		
Mercure total	NF EN ISO 17852	* M <0.050	ug/l		
Manganese	NF EN ISO 11885	* M <0.5	ug/l		≤ 1
Nickel	NF EN ISO 17294-2	* M <0.5	ug/l		
Plomb	NF EN ISO 17294-2	* M <0.5	ug/l		
Antimoine	NF EN ISO 17294-2	* M <0.5	ug/l		≤ 50
Selenium	NF EN ISO 17294-2	* M <1	ug/l		
Zinc	NF EN ISO 11885	* M 0.007	mg/l		≤ 10
PARAMETRES TOXIQUES					
Cyanures totaux	NF EN ISO 14403	* M <10	ug/l		≤ 50

Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole \*.  
 La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme d'un facsimile photographique intégral. Ce document comporte 6 pages et 0 annexe.  
 Les incertitudes ne sont pas prises en compte dans les déclarations de conformité et sont disponibles sur demande. Ce rapport d'essai ne concerne que les objets soumis aux analyses.  
 Origine des critères de qualité : Code de sante publique.

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements, des analyses terrains et des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux  
 - portée détaillée de l'agrément disponible sur demande -  
 Analyses effectuées par un laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 29/11/2006.

Laboratoire accrédité par  
 la section essai du COFRAC  
 sous le numéro  
 1-0903 (M).



ESSAIS  
 Portées disponibles  
 sur www.cofrac.fr

Eurofins IPL Sud  
 SAS au capital de 783 000 euros RCS Montpellier 415 110 808 Siret 415 110 808 00011 TVA FR 70 415 110 808  
 Siège social Parc Euromédecine 778 rue de la Croix Verte 34196 MONTPELLIER cedex 5 T 04 67 84 74 00 F 04 67 04 17 67

Edition n° 1 Page 3/6  
 Bon de commande : DEVIS 201177  
 No Analyse ARS : 78114 No Prel. ARS : 78050  
 Prélevé par : STEPHANIE MARQUIS le 24/01/2013 à 11H25  
 Type de visite : AU  
 Motif : AU Autre  
 Reçu le 24/01/2013 (M)  
 Début des essais le 24/01/2013

Département : 30  
 Commune : LE CAILAR  
 CAPTAGE CH. DE MASSILLARGUES  
 CAPTAGE  
 type d'eau : B EAU BRUTE SOUTERRAINE  
 No : 128 CAPTAGE CH. DE MASSILLARGUES  
 SORTIE MELANGE  
 Remarques : TEMPS SEC

Exploitant : SCAM TP  
 Unité de gestion : LE CAILAR

ARS LANGUEDOC-ROUSSILLON  
 DELEGATION TERRITORIALE DU GARD  
 6 RUE DU MAIL  
 CS 21001  
 30900 NIMES

I = sous-traitance interne réseau Eurofins T = mesure de terrain  
 \* = mesure sous accréditation M = mesure du laboratoire de Montpellier

Paramètre	Méthode	Résultat	Unité	Réf. qualité / limites qualité / valeurs guides	limites qualité / val. impératives
<b>PARAMETRES INDESIRABLES</b>					
Fluorure anion	NF EN ISO 10304-1	* M <0.2	mg/l		
Détergents anioniques	NF EN 903	* M <0.10	mg/l		
Indice Hydrocarbures C10 a C40	NF EN ISO 9377-2	* I <0.10	mg/l		
<b>HYDROCARB. POLYCYCLIQUES</b>					
Fluoranthene	NF EN ISO 17993	* I <0.010	ug/l		≤ 1
Benzo(b)fluoranthene	NF EN ISO 17993	* I <0.0050	ug/l		≤ 1
Benzo(k)fluoranthene	NF EN ISO 17993	* I <0.0050	ug/l		≤ 1
Benzo(a)pyrene	NF EN ISO 17993	* I <0.0050	ug/l		≤ 1
Benzo(ghi)perylene	NF EN ISO 17993	* I <0.010	ug/l		≤ 1
Indeno (1,2,3-cd) pyrene	NF EN ISO 17993	* I <0.010	ug/l		≤ 1
Somme des HPA detectes	Calcul	I <0.01	ug/l		≤ 1
<b>PESTICIDES ORGANO-CHLORES</b>					
Hexachlorobenzene	LL GC MS s.NF EN ISO 6468* I	<0.005	ug/l		≤ 2
Gamma-hexachlorocyclohexane	LL GC MS s.NF EN ISO 6468* I	<0.001	ug/l		≤ 2
Heptachlore	LL GC MS s.NF EN ISO 6468* I	<0.005	ug/l		≤ 2
Heptachlore epoxyde trans	LL GC MS s.NF EN ISO 6468* I	<0.01	ug/l		≤ 2
Aldrine	LL GC MS s.NF EN ISO 6468* I	<0.01	ug/l		≤ 2
Dieldrine	LL GC MS s.NF EN ISO 6468* I	<0.01	ug/l		≤ 2
Endosulfan-alpha	LL GC MS s.NF EN ISO 6468* I	<0.020	ug/l		≤ 2
Endosulfan-beta	LL GC MS s.NF EN ISO 6468* I	<0.01	ug/l		≤ 2
Endosulfan sulfate	LL GC MS s.NF EN ISO 6468 I	<0.01	ug/l		≤ 2
Somme endosulfans A, B, Sulfate	Calcul	I <0.02	ug/l		≤ 2
Captane	LL/GC/MS	I <0.050	ug/l		≤ 2
Folpel	LL/GC/MS	I <0.080	ug/l		≤ 2
<b>PESTIC. ORGANO-PHOSPHORES</b>					
Methyl parathion	LL-GCMS Selon NF EN 12918 I	<0.050	ug/l		≤ 2
Parathion	LL-GCMS Selon NF EN 12918 I	<0.040	ug/l		≤ 2
Fenitrothion	LL-GCMS Selon NF EN 12918 I	<0.010	ug/l		≤ 2
Malathion	LL-GCMS Selon NF EN 12918 I	<0.050	ug/l		≤ 2
Oxydemeton methyl	SPE-LCMSMS s.NFENISO11369<0.005	<0.005	ug/l		≤ 2
Diazinon	LL-GCMS Selon NF EN 12918 I	<0.020	ug/l		≤ 2
Chlorpyriphos ethyl	LL GC MS s.NF EN ISO 6468* I	<0.0050	ug/l		≤ 2
Chlorfenvinphos	SPE-LCMSMS s.NFENISO11369<0.005	<0.005	ug/l		≤ 2
Dichlorvos	SPE-LCMSMS s.NFENISO11369<0.005	<0.005	ug/l		≤ 2

Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole \*.  
 La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme d'un facsimile photographique intégral. Ce document comporte 6 pages et 0 annexe.  
 Les incertitudes ne sont pas prises en compte dans les déclarations de conformité et sont disponibles sur demande. Ce rapport d'essai ne concerne que les objets soumis aux analyses.  
 Origine des critères de qualité : Code de sante publique.

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements, des analyses terrains et des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux  
 - portée détaillée de l'agrément disponible sur demande -  
 Analyses effectuées par un laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 29/11/2006.

Laboratoire accrédité par  
 la section essai du COFRAC  
 sous le numéro  
 1-0903 (M).



ESSAIS

Portées disponibles  
 sur www.cofrac.fr

Eurofins IPL Sud  
 SAS au capital de 783 000 euros RCS Montpellier 415 110 808 Siret 415 110 808 00011 TVA FR 70 415 110 808  
 Siège social Parc Euromédecine 778 rue de la Croix Verte 34196 MONTPELLIER cedex 5 T 04 67 84 74 00 F 04 67 04 17 67

Edition n° 1 Page 4/6  
 Bon de commande : DEVIS 201177  
 No Analyse ARS : 78114 No Pref. ARS : 78050  
 Prélevé par : STEPHANIE MARQUIS le 24/01/2013 à 11H25  
 Type de visite : AU  
 Motif : AU Autre  
 Reçu le 24/01/2013 (M)  
 Début des essais le 24/01/2013

Département : 30  
 Commune : LE CAILAR  
 CAPTAGE CH. DE MASSILLARGUES  
 CAPTAGE  
 type d'eau : B EAU BRUTE SOUTERRAINE  
 No : 128 CAPTAGE CH. DE MASSILLARGUES  
 SORTIE MELANGE  
 Remarques : TEMPS SEC

Exploitant : SCAM TP  
 Unité de gestion : LE CAILAR

ARS LANGUEDOC-ROUSSILLON  
 DELEGATION TERRITORIALE DU GARD  
 6 RUE DU MAIL  
 CS 21001  
 30900 NIMES

I = sous-traitance interne réseau Eurofins  
 \* = mesure sous accréditation  
 T = mesure de terrain  
 M = mesure du laboratoire de Montpellier

Paramètre	Méthode	Résultat	Unité	Réf. qualité / valeurs guides	limites qualité / val. impératives
Phoxim	SPE-LCMSMS s.NFENISO11369	<0.005	ug/l		≤ 2
Temephos	LL-GCMS Selon NF EN 12918	<0.050	ug/l		≤ 2
Methidathion	LL-GCMS Selon NF EN 12918	<0.050	ug/l		≤ 2
<b>HERBICIDES AZOTES</b>					
Trifluraline	LL GC MS s.NF EN ISO 6468* I	<0.0050	ug/l		≤ 2
Simazine	SPE-LCMSMS s.NFENISO11369	0.008	ug/l		≤ 2
Hydroxysimazine	SPE-LCMSMS s.NFENISO11369	<0.005	ug/l		≤ 2
Atrazine	SPE-LCMSMS s.NFENISO11369	<0.005	ug/l		≤ 2
Desethylatrazine	SPE-LCMSMS s.NFENISO11369	0.03	ug/l		≤ 2
Desisopropyl atrazine	SPE-LCMSMS s.NFENISO11369	0.02	ug/l		≤ 2
Terbuthylazine	SPE-LCMSMS s.NFENISO11369	<0.005	ug/l		≤ 2
Desethylterbuthylazine	SPE-LCMSMS s.NFENISO11369	<0.005	ug/l		≤ 2
Hydroxyterbuthylazine	SPE-LCMSMS s.NFENISO11369	<0.005	ug/l		≤ 2
Cyanazine	SPE-LCMSMS s.NFENISO11369	<0.005	ug/l		≤ 2
Propazine	SPE-LCMSMS s.NFENISO11369	<0.005	ug/l		≤ 2
Terbumeton	SPE-LCMSMS s.NFENISO11369	<0.005	ug/l		≤ 2
Ametryne	SPE-LCMSMS s.NFENISO11369	<0.005	ug/l		≤ 2
Terbutryne	SPE-LCMSMS s.NFENISO11369	<0.005	ug/l		≤ 2
Pendimethaline	SPE-LCMSMS s.NFENISO11369	<0.005	ug/l		≤ 2
Hexazinone	SPE-LCMSMS s.NFENISO11369	<0.005	ug/l		≤ 2
<b>PESTIC. UREES CARBAMATES</b>					
Isoproturon	SPE-LCMSMS s.NFENISO11369	<0.005	ug/l		≤ 2
Desmethylisoproturon	SPE-LCMSMS s.NFENISO11369	<0.005	ug/l		≤ 2
Methabenzthiazuron	SPE-LCMSMS s.NFENISO11369	<0.005	ug/l		≤ 2
Diuron	SPE-LCMSMS s.NFENISO11369	<0.005	ug/l		≤ 2
1-(3,4-diClphenyl)-3-methyl uree	SPE-LCMSMS s.NFENISO11369	<0.005	ug/l		≤ 2
Metoxuron	SPE-LCMSMS s.NFENISO11369	<0.005	ug/l		≤ 2
Linuron	SPE-LCMSMS s.NFENISO11369	<0.005	ug/l		≤ 2
Monolinuron	SPE-LCMSMS s.NFENISO11369	<0.005	ug/l		≤ 2
Chlortoluron	SPE-LCMSMS s.NFENISO11369	<0.005	ug/l		≤ 2
Carbofuran	SPE-LCMSMS s.NFENISO11369	<0.005	ug/l		≤ 2
Hydroxycarbofuran	SPE-LCMSMS s.NFENISO11369	<0.005	ug/l		≤ 2
Metobromuron	SPE-LCMSMS s.NFENISO11369	<0.005	ug/l		≤ 2
<b>SULFONYL-UREES</b>					
Metsulfuron methyl	LL GC MS s.NF EN ISO 6468 I	<0.050	ug/l		≤ 2
	SPE-LCMSMS s.NFENISO11369	<0.005	ug/l		≤ 2

Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole \*.  
 La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme d'un facsimile photographique intégral. Ce document comporte 6 pages et 0 annexe.  
 Les incertitudes ne sont pas prises en compte dans les déclarations de conformité et sont disponibles sur demande. Ce rapport d'essai ne concerne que les objets soumis aux analyses.  
 Origine des critères de qualité : Code de sante publique.

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements, des analyses terrains et des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux  
 - portée détaillée de l'agrément disponible sur demande -  
 Analyses effectuées par un laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 29/11/2006.

Laboratoire accrédité par  
 la section essai du COFRAC  
 sous le numéro  
 1-0903 (M).



ESSAIS

Portées disponibles sur www.cofrac.fr

Edition n° 1 Page 5 / 6  
 Bon de commande : DEVIS 201177  
 No Analyse ARS : 78114 No Prel. ARS : 78050  
 Prélevé par : STEPHANIE MARQUIS le 24/01/2013 à 11H25  
 Type de visite : AU  
 Motif : AU Autre  
 Reçu le 24/01/2013 (M)  
 Début des essais le 24/01/2013

Département : 30  
 Commune : LE CAILAR  
 CAPTAGE CH. DE MASSILLARGUES  
 CAPTAGE  
 type d'eau : B EAU BRUTE SOUTERRAINE  
 No : 128 CAPTAGE CH. DE MASSILLARGUES  
 SORTIE MELANGE  
 Remarques : TEMPS SEC

Exploitant : SCAM TP  
 Unité de gestion : LE CAILAR

ARS LANGUEDOC-ROUSSILLON  
 DELEGATION TERRITORIALE DU GARD  
 6 RUE DU MAIL  
 CS 21001  
 30900 NIMES

I = sous-traitance interne réseau Eurofins  
 \* = mesure sous accréditation  
 T = mesure de terrain  
 M = mesure du laboratoire de Montpellier

Paramètre	Méthode	Résultat	Unité	Réf. qualité / valeurs guides	limites qualité / val. impératives
Flazasulfuron	SPE-LCMSMS s.NFENISO11369	<0.005	ug/l		≤ 2
Sulfosulfuron	SPE-LCMSMS s.NFENISO11369	<0.005	ug/l		≤ 2
HERBICIDES DIVERS					
MCPA	SPE-LCMSMS s.NFENISO11369	<0.005	ug/l		≤ 2
Triclopyr	SPE-LCMSMS s.NFENISO11369	<0.005	ug/l		≤ 2
Oxadiazon	SPE-LCMSMS s.NFENISO11369	<0.005	ug/l		≤ 2
Mecoprop (MCP)	SPE-LCMSMS s.NFENISO11369	<0.005	ug/l		≤ 2
Mecoprop-P	SPE-LCMSMS s.NFENISO11369	<0.005	ug/l		≤ 2
Norflurazon	SPE-LCMSMS s.NFENISO11369	<0.005	ug/l		≤ 2
Desmethylnorflurazon	SPE-LCMSMS s.NFENISO11369	<0.005	ug/l		≤ 2
2,4-D	LL/GC/MS	I <0.020	ug/l		≤ 2
Dichlorprop(2,4-DP)	SPE-LCMSMS s.NFENISO11369	<0.005	ug/l		≤ 2
Dichlorprop-p	SPE-LCMSMS s.NFENISO11369	<0.005	ug/l		≤ 2
Metolachlore	SPE-LCMSMS s.NFENISO11369	<0.005	ug/l		≤ 2
S-Metolachlore	SPE-LCMSMS s.NFENISO11369	<0.050	ug/l		≤ 2
Metazachlor	LL GC MS s.NF EN ISO 6468	I <0.050	ug/l		≤ 2
Alachlore	LL GC MS s.NF EN ISO 6468*	I <0.020	ug/l		≤ 2
Bentazone	SPE-LCMSMS s.NFENISO11369	<0.005	ug/l		≤ 2
Bromacil	SPE LC MS MS	I <0.005	ug/l		≤ 2
Bromoxynil	SPE-LCMSMS s.NFENISO11369	<0.005	ug/l		≤ 2
loxynil	SPE-LCMSMS s.NFENISO11369	<0.005	ug/l		≤ 2
Acetochlore	LL GC MS s.NF EN ISO 6468*	I <0.050	ug/l		≤ 2
Mepiquat	SPE/HPLC/MSMS	I <0.100	ug/l		≤ 2
Tebutame	SPE-LCMSMS s.NFENISO11369	<0.050	ug/l		≤ 2
Aminotriazole	Derivation/HPLC/Fluo	* I <0.100	ug/l		≤ 2
Glyphosate	Derivation/HPLC/MSMS	* I <0.050	ug/l		≤ 2
Paraquat	SPE/HPLC/MSMS	I <0.100	ug/l		≤ 2
Sulcotrione	SPE-LCMSMS s.NFENISO11369	<0.005	ug/l		≤ 2
Aminomethyl phosphonic acid	Derivation/HPLC/MSMS	* I <0.050	ug/l		≤ 2
Diquat	SPE/HPLC/MSMS	I <0.100	ug/l		≤ 2
Chlormequat	SPE/HPLC/MSMS	I <0.100	ug/l		≤ 2
Gluphosinate	Derivation/HPLC/MSMS	* I <0.050	ug/l		≤ 2
Carfentrazone ethyl	SPE-LCMSMS s.NFENISO11369	<0.005	ug/l		≤ 2
PESTICIDES DIVERS					
Cymoxanil	SPE-LCMSMS s.NFENISO11369	<0.005	ug/l		≤ 2

Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole \*.  
 La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme d'un facsimile photographique intégral. Ce document comporte 6 pages et 0 annexe.  
 Les incertitudes ne sont pas prises en compte dans les déclarations de conformité et sont disponibles sur demande. Ce rapport d'essai ne concerne que les objets soumis aux analyses.  
 Origine des critères de qualité : Code de sante publique.

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements, des analyses terrains et des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux  
 - portée détaillée de l'agrément disponible sur demande -  
 Analyses effectuées par un laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 29/11/2006.

Laboratoire accrédité par  
 la section essai du COFRAC  
 sous le numéro  
 1-0903 (M).



ESSAIS  
 Portées disponibles  
 sur www.cofrac.fr

Eurofins IPL Sud  
 SAS au capital de 783 000 euros RCS Montpellier 415 110 808 Siret 415 110 808 00011 TVA FR 70 415 110 808  
 Siège social Parc Euromédecine 778 rue de la Croix Verte 34196 MONTPELLIER cedex 5 T 04 67 84 74 00 F 04 67 04 17 67

Edition n° 1 Page 6/6  
 Bon de commande : DEVIS 201177  
 No Analyse ARS : 78114 No Prel. ARS : 78050  
 Prélevé par : STEPHANIE MARQUIS le 24/01/2013 à 11H25  
 Type de visite : AU  
 Motif : AU Autre  
 Reçu le 24/01/2013 (M)  
 Début des essais le 24/01/2013

Département : 30  
 Commune : LE CAILAR  
 CAPTAGE CH. DE MASSILLARGUES  
 CAPTAGE  
 type d'eau : B EAU BRUTE SOUTERRAINE  
 No : 128 CAPTAGE CH. DE MASSILLARGUES  
 SORTIE MELANGE  
 Remarques : TEMPS SEC

ARS LANGUEDOC-ROUSSILLON  
 DELEGATION TERRITORIALE DU GARD  
 6 RUE DU MAIL  
 CS 21001  
 30900 NIMES

Exploitant : SCAM TP  
 Unité de gestion : LE CAILAR

I = sous-traitance interne réseau Eurofins T = mesure de terrain  
 \* = mesure sous accréditation M = mesure du laboratoire de Montpellier

Paramètre	Méthode	Résultat	Unité	Réf. qualité / valeurs guides	limites qualité / val. impératives
lprovalicarb	SPE-LCMSMS s.NFENISO11369	<0.10	ug/l		≤ 2
Famoxadone	LL/GC/MS	<0.050	ug/l		≤ 2
Fenamidone	SPE-LCMSMS s.NFENISO11369	<0.05	ug/l		≤ 2
Cypermethrine	LL GC MS s.NF EN ISO 6468	<0.080	ug/l		≤ 2
Fenpropidine	SPE-LCMSMS s.NFENISO11369	<0.005	ug/l		≤ 2
Diméthomorphe	LL GC MS s.NF EN ISO 6468	<0.050	ug/l		≤ 2
Kresoxim méthyl	LL/GC/MS	*   <0.010	ug/l		≤ 2
Hexaconazole	SPE-LCMSMS s.NFENISO11369	<0.005	ug/l		≤ 2
Metalaxyl	SPE-LCMSMS s.NFENISO11369	<0.005	ug/l		≤ 2
Azoxystrobin	SPE-LCMSMS s.NFENISO11369	<0.005	ug/l		≤ 2
Carbendazime	SPE-LCMSMS s.NFENISO11369	<0.005	ug/l		≤ 2
Oxadixyl	SPE-LCMSMS s.NFENISO11369	<0.005	ug/l		≤ 2
Imidaclopride	SPE-LCMSMS s.NFENISO11369	<0.005	ug/l		≤ 2
Prochloraze	SPE-LCMSMS s.NFENISO11369	<0.005	ug/l		≤ 2
Tebuconazole	SPE-LCMSMS s.NFENISO11369	<0.005	ug/l		≤ 2
Napropamide	SPE-LCMSMS s.NFENISO11369	<0.005	ug/l		≤ 2
Spiroxamine	SPE-LCMSMS s.NFENISO11369	<0.005	ug/l		≤ 2
Dinocap	LL/GC/MS	<0.10	ug/l		≤ 2
Diméthachlore	SPE-LCMSMS s.NFENISO11369	<0.005	ug/l		≤ 2
2,6 dichlorobenzamide	SPE-LCMSMS s.NFENISO11369	0.01	ug/l		≤ 2
Piperonyl butoxide	LL/GC/MS	<0.040	ug/l		≤ 2
Somme pesticides	Calcul	0.068	ug/l		≤ 2
COMPOSES ORGA. VOLATILS					≤ 5
Chlorure de vinyle	NFEN ISO 15680	*   <0.5	ug/l		
1,2 dichloroethane	NFEN ISO 15680	*   <1.0	ug/l		
Trichlorethylene	NFEN ISO 15680	*   <0.5	ug/l		
Tetrachlorethylene	NFEN ISO 15680	*   <0.5	ug/l		
Somme Tri et Tetrachloethylene	Calcul	<0.5	ug/l		
COMPOSES BENZENIQUES					
Benzene	NFEN ISO 15680	*   <0.20	ug/l		
INSECTICIDES PYRETHROIDES					
Deltamethrine	LL-GCMS s.NF EN ISO 10695	<0.080	ug/l		≤ 2

A Montpellier, le 09/02/2013

Le Chef de Laboratoire,

Commentaire / conformité :

Eau de forage

MICROBIOLOGIE: Les éléments recherchés sur cet échantillon respectent les exigences de qualité (limites et références) des eaux brutes d'alimentation, (Code de la Santé Publique).

CHIMIE: Les éléments recherchés sur cet échantillon respectent les exigences de qualité (limites et références) des eaux brutes d'alimentation (Code de la Santé Publique).

L'analyse des métaux a été sous-traitée au laboratoire de Maxeville

Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole \*.  
 La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme d'un facsimile photographique intégral. Ce document comporte 6 pages et 0 annexe.  
 Les incertitudes ne sont pas prises en compte dans les déclarations de conformité et sont disponibles sur demande. Ce rapport d'essai ne concerne que les objets soumis aux analyses.  
 Origine des critères de qualité : Code de santé publique.

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements, des analyses terrains et des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux - portée détaillée de l'agrément disponible sur demande -  
 Analyses effectuées par un laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 29/11/2006.

Laboratoire accrédité par la section essai du COFRAC sous le numéro 1-0903 (M).





**Bouisson Bertrand**  
LABORATOIRES

Laboratoire Régional agréé par le Ministère de la Santé.  
Laboratoire agréé par le Ministère de l'Ecologie et  
du Développement Durable au titre de l'année 2006  
(agréments 1, 2, 3, 4, 5 & 11).  
Laboratoire agréé par les ministères chargés de  
l'Environnement et de la Santé pour les mesures  
de la radioactivité de l'environnement.

**RAPPORT D'ANALYSE**

**EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE**

Dossier n° : 03000478-060208-1388	DDASS30
Echantillon n° : N20060208-02764	6, Rue du Mail
Produit : <b>EAUX BRUTES</b>	
Exploitant : SAUR CENTRE GARD LOZERE	
Rapport N° 060204518 Page : 1	30900 NIMES Cedex
Date de réception 08/02/2006	N° analyse DDASS
Date de prélèvement 08/02/2006	N° prélèvement DDASS
Heure de prélèvement 08h45	Conditions de Prél.
Prélevé par IJT	Motif de l'analyse
Installation CAP CAPTAGE CH. DE MASSILLARGUES	Type d'analyse
Lieu de prélèvement LE CAILAR 0300000128 CAPTAGE CH. DE MASSILLARGUES	Maître d'ouvrage MAIRIE DE LE CAILAR
Localisation exacte Sortie mélange	Contrôle Sanitaire NRPCG
Conditions météo : temps sec le jour du prélèvement.	

PARAMETRE	RESULTAT	UNITE	HORS NORME	LIMITES		COFRAC	METHODES
				BASSE	HAUTE		
<b>MESURES SUR PLACE (PRELEVEUR)</b>							
TEMPERATURE DE L'EAU	12.0	°C			25.0		Méthode Interne M2
Anhydride Carbonique Libre	67.0	mg/l CO2					NF T 90 011 (MIP3)
PH TERRAIN	6.80	unités pH					NF T 90-008
HYDROGENE SULFURE (PRES = 1, ABS = 0)	0						ORGANOLEPTIQU
OXYGENE DISSOUS	3.8	mg/l					NF EN 25814
<b>PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES</b>							
ESCHERICHIA COLI / 100 ml	0	UFC/100ml			20000		NF EN ISO 9308-1
ENTEROCOQUES / 100 ml (MS)	0	UFC/100 m			10000		NF EN ISO 7899-2
<b>CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES</b>							
TURBIDITE NEPHELOMETRIQUE	<0.1	NFU					NF EN ISO 7027
<b>EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE</b>							
TITRE ALCALIMETRIQUE COMPLET	35.0	°F					NF EN ISO 9963-1
HYDROGENOCARBONATES	430	mg/l					NF EN ISO 9963-1
CARBONATES	<12	mg/l CO3					NF EN ISO 9963-1
Température de mesure du pH et CDTlabo	21.1	°C					
SATURATIO ECC	0.639						

Hérault: Parc Euromédecine, 34196 Montpellier Cedex 5 - Tél. 04 67 84 74 00 - Parc Scientifique G. BESSE, 30000 Nîmes - Tél. 04 66 38 89 45

WWW.BOUISSON-BERTRAND.FR

Dossier n° : 03000478-060208-1388  
 Echantillon n° : N20060208-02764  
 Produit : EAUX BRUTES  
 Exploitant : SAUR CENTRE GARD LOZERE  
 Rapport N° 060204518 Page : 2

PARAMETRE	RESULTAT	UNITE	HORS NORME	LIMITES		COFRAC	METHODES
				BASSE	HAUTE		
<b>MINERALISATION</b>							
CONDUCTIVITE à 20 ° C	1075	µS/cm					NF EN 27888
CONDUCTIVITE à 25°C	1200	µS/cm					NF EN 27888
MAGNESIUM	12.0	mg/l					NF EN ISO 14911
POTASSIUM	1.50	mg/l					NF EN ISO 14911
SODIUM	36.0	mg/l			200.0		NF EN ISO 14911
CALCIUM	220.0	mg/l					NF EN ISO 14911
CHLORURES	76	mg/l			250		NF EN ISO 10304-1
SILICATES (EN SIO2)	<0.5	mgSiO2/l					NF T 90-007
SULFATES	160	mg/l			250		NF EN ISO 10304-1
<b>FER ET MANGANESE</b>							
MANGANESE TOTAL	<5	µg/l					NF EN ISO11885
FER DISSOUS	<20	µg/l					NF EN ISO11885
<b>PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES</b>							
AMMONIUM (EN NH4)	<0.05	mg/l			4.00		NF EN ISO 11732
NITRITES ( en NO2 )	<0.05	mg/l					NF EN ISO 10304-1
NITRATES (en NO3 )	50.0	mg/l			100.0		NF EN ISO 10304-1
ORTHOPHOSPHATES (EN PO4)	<0.05	mg/l					NF EN 1189
<b>OXYGENE ET MATIERES ORGANIQUES</b>							
CARBONE ORGANIQUE TOTAL	0.80	mg C/l					NF EN 1484
<b>OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.</b>							
FLUORURES	<0.200	mg/l					NF EN ISO 10304-1
ARSENIC	<5	µg/l			100		NF EN ISO11885

Dossier n° :	03000478-060208-1388
Echantillon n° :	N20060208-02764
Produit :	<b>EAUX BRUTES</b>
Exploitant :	SAUR CENTRE GARD LOZERE
Rapport N°	060204518      Page : 3

PARAMETRE	RESULTAT	UNITE	HORS NORME	LIMITES		COFRAC	METHODES
				BASSE	HAUTE		
CADMIUM	<1	µg/l			5.0		NF EN ISO11885
NICKEL	<10	µg/l					NF EN ISO11885
SELENIUM	<5	µg/l			10		NF EN ISO11885
ANTIMOINE	<5	µg/l					NF EN ISO11885
BORE	0.10	mg/l					NF EN ISO11885
<b>PARAMETRES LIES A LA RADIOACTIVITE</b>							
Indice de radioactivité Alpha en équivalent 239Pu	0.100	Bq/l					NF M 60-801
Incertitude liée à la mesure d'activité Alpha (k=2)	0.030	Bq/l					
Date d'évaporation (activité alpha)	13/02/6						
Date de mesure (activité alpha)	24/02/06						
Indice de radioactivité Beta globale en équivalent 90Sr/Y	<0.4	Bq/l					NF M 60-800
Incertitude liée à la mesure d'activité Beta (k=2)	.	Bq/l					
Date d'évaporation (activité bêta)	13/02/06						
Date de mesure (activité beta)	15/02/06						
Validation des éléments de radioactivité par:	R.Grasset						
<b>Paramètres calculés de la radioactivité</b>							
Dose Totale Indicative (obtenue par calcul)	non calculable	mSv / an					
<b>COMPOSES ORGANOHALOGENES VOLATILS</b>							
1,1,2,2-TETRACHLOROETHYLENE	<0.05	µg/l					NF EN ISO 10301-3
TRICHLOROETHYLENE	<0.2	µg/l					NF EN ISO 10301-3
Somme du Trichloréthylène et Tétrachloréthylène	<10	µg/l					NF EN ISO 10301-3
<b>PESTICIDES ARYLOXYACIDES</b>							
2,4-D	<0.05	µg/l			2.00		Int. sel. ISO 11369

Dossier n° :	03000478-060208-1388
Echantillon n° :	N20060208-02764
Produit :	<b>EAUX BRUTES</b>
Exploitant :	SAUR CENTRE GARD LOZERE
Rapport N°	060204518 Page : 4

PARAMETRE	RESULTAT	UNITE	HORS NORME	LIMITES		COFRAC	METHODES
				BASSE	HAUTE		
2,4-MCPA	<0.05	µg/l			2.00		Int. sel. ISO 11369
MECOPROP	<0.05	µg/l			2.00		Int. sel. ISO 11369
TRICLOPYR	<0.05	µg/l			2.00		Int. sel. ISO 11369
<b>PESTICIDES ORGANOCHLORES</b>							
ALDRINE	<0.02	µg/l			2.00		SBSE GC-MS
DIELDRINE	<0.02	µg/l			2.00		SBSE GC-MS
HCH GAMMA (LINDANE)	<0.02	µg/l			2.00		SBSE GC-MS
HEPTACHLORE	<0.02	µg/l			2.00		SBSE GC-MS
HEPTACHLORE EPOXIDE	<0.02	µg/l			2.00		SBSE GC-MS
<b>PESTICIDES ORGANOPHOSPHORES</b>							
DIAZINON	<0.02	µg/l			2.00		SBSE GC-MS
DICHLORVOS	<0.1	µg/l			2.00		SBSE GC-MS
METHYLPARATHION	<0.02	µg/l			2.00		SBSE GC-MS
PARATHION	<0.02	µg/l			2.00		SBSE GC-MS
CHLORPYRIPHOS ETHYL	<0.02	µg/l			2.00		SBSE GC-MS
METHIDATHION	<0.02	µg/l			2.00		SBSE GC-MS
<b>PESTICIDES TRIAZINES</b>							
ATRAZINE	<0.05	µg/l			2.00		Int. sel. ISO 11369
SIMAZINE	<0.05	µg/l			2.00		Int. sel. ISO 11369
PROPAZINE	<0.05	µg/l			2.00		SBSE GC-MS
HEXAZINONE	<0.05	µg/l			2.00		Int. sel. ISO 11369
TERBUTHYLAZINE	<0.05	µg/l			2.00		SBSE GC-MS
AMETHRYNE	<0.05	µg/l			2.00		SBSE GC-MS

Dossier n° : 03000478-060208-1388  
 Echantillon n° : N20060208-02764  
 Produit : EAUX BRUTES  
 Exploitant : SAUR CENTRE GARD LOZERE  
 Rapport N° 060204518 Page : 5

PARAMETRE	RESULTAT	UNITE	HORS NORME	LIMITES		COFRAC	METHODES
				BASSE	HAUTE		
TERBUMETON	<0.05	µg/l			2.00		SBSE GC-MS
TERBUTHRINE	<0.05	µg/l			2.00		SBSE GC-MS
BENTAZONE	<0.05	µg/l			2.00		Int. sel. ISO 11369
<b>METABOLITES DES TRIAZINES</b>							
ATRAZINE DESETHYL	<0.05	µg/l			2.00		Int. sel. ISO 11369
ATRAZINE DEISOPROPYL	<0.05	µg/l			2.00		Int. sel. ISO 11369
TERBUTHYLAZINE DESETHYL	<0.05	µg/l			2.00		Int. sel. ISO 11369
<b>PESTICIDES AMIDES</b>							
METOLACHLORE	<0.05	µg/l			2.00		SBSE GC-MS
<b>PESTICIDES UREES SUBSTITUEES</b>							
CHLORTOLURON	<0.05	µg/l			2.00		Int. sel. ISO 11369
DIURON	<0.05	µg/l			2.00		NF EN ISO 11369
ISOPROTURON	<0.05	µg/l			2.00		Int. sel. ISO 11369
LINURON	<0.05	µg/l			2.00		Int. sel. ISO 11369
MONOLINURON	<0.05	µg/l			2.00		Int. sel. ISO 11369
METOBROMURON	<0.05	µg/l			2.00		Int. sel. ISO 11369
METHABENZTHIAZURON	<0.05	µg/l			2.00		Int. sel. ISO 11369
METOXURON	<0.05	µg/l			2.00		Int. sel. ISO 11369
<b>PESTICIDES TRIAZOLES</b>							
TEBUCONAZOLE	<0.05	µg/l			2.00		SBSE GC-MS
AMINOTRIAZOLE	<0.1	µg/l			2.00		
TRIADIMINOL	<0.05	µg/l			2.00		Int. sel. ISO 11369
<b>PESTICIDES DIVERS</b>							

Dossier n° : 03000478-060208-1388  
 Echantillon n° : N20060208-02764  
 Produit : EAUX BRUTES  
 Exploitant : SAUR CENTRE GARD LOZERE  
 Rapport N° 060204518 Page : 6

PARAMETRE	RESULTAT	UNITE	HORS NORME	LIMITES		COFRAC	METHODES
				BASSE	HAUTE		
OXADIAZON	<0.05	µg/l			2.00		SBSE GC-MS
PESTICIDES TOTAUX	<0.5	µg/l			5.00		
2,6 DICHLOROENZAMIDE	<0.05	µg/l			2.00		Int. sel. ISO 11369
AMPA	<0.1	µg/l			2.00		
AZOXYSTROBINE	<0.05	µg/l			2.00		Int. sel. ISO 11369
BROMACIL	<0.05	µg/l			2.00		Int. sel. ISO 11369
CAPTANE	<0.1	µg/l					
CHLOROTHALONIL	<0.05	µg/l			2.00		Int. sel. ISO 11369
DIQUAT	<0.1	µg/l			2.000		SPE LC UV
DIMETOMORPHE	<0.05	µg/l			2.00		Int. sel. ISO 11369
DINOCAP	<0.1	µg/l			2.00		Int. sel. ISO 11369
FOLPEL	<0.05	µg/l			2.00		Int. sel. ISO 11369
GLYPHOSATE	<0.1	µg/l			2.00		
IMIDACLOPRID	<0.05	µg/l			2.00		Int. sel. ISO 11369
METALAXYLE	<0.05	µg/l			2.00		Int. sel. ISO 11369
NORFLURAZON	<0.05	µg/l			2.00		Int. sel. ISO 11369
OXADIXYL	<0.05	µg/l			2.00		Int. sel. ISO 11369
CYPRODINIL	<0.05	µg/l			2.00		Int. sel. ISO 11369
PARAQUAT	<0.1	µg/l			2.000		SPE LC UV
TRIADIMEFON	<0.05	µg/l			2.00		Int. sel. ISO 11369
<b>DIVERS MICROPOLLUANTS ORGANIQUES</b>							
HYDROCARBURES DISSOUS OU EMULSIONNES	<0.1	mg/l			1.00		NF EN ISO 9377-2 (

Dossier n° :	03000478-060208-1388
Echantillon n° :	N20060208-02764
Produit :	<b>EAUX BRUTES</b>
Exploitant :	SAUR CENTRE GARD LOZERE
Rapport N°	060204518 Page : 7

COFRAC	METHODES
--------	----------

*Commentaire : Les éléments recherchés sur cet échantillon respectent les exigences des limites de qualité des eaux brutes d'alimentation ( Code de la Santé Publique ).*

Destinataires : DDASS30  
SAUR CENTRE GARD LOZERE

Validé le : 27/02/2006  
Par M. Rolland Grasset  
Le responsable du service Chimie

RG

Date d'émission du rapport : 27/02/2006

Dernière page

- Le laboratoire tient à votre disposition les incertitudes de mesure associées à vos résultats
- Les éléments désignés par le Logo COFRAC font partie des portées d'accréditation (N°1 - 0903; N°1 - 1181).
- Listes des sites et portées communiquées sur demande. Les commentaires émis sont hors accréditation.
- Ce rapport d'analyses ne concerne que les objets soumis à analyses.
- La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale sauf autorisation de Bouisson Bertrand Laboratoires SA
- L'accréditation de la Section Essais du COFRAC atteste de la compétence des Laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.



**RAPPORT D'ANALYSE**

**EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE**

**COURRIER ARRIVÉ LE**  
**15 SEP. 2006 4932**

**COPIE**

Dossier n° : 03000062-060904-13755	MAIRIE DE LE CAILAR
Echantillon n° : N20060904-26453	Mairie
Produit : EAUX BRUTES	
Exploitant : MAIRIE DE LE CAILAR	
Rapport N° 060900803 Page : 1 sur 3	30740 LE CAILAR

Date de réception	04/09/2006	N° analyse DDASS	00044409
Date de prélèvement	04/09/2006	N° prélèvement DDASS	00044543
Heure de prélèvement	10h30	Conditions de Prél.	
Prélevé par	IJT	Motif de l'analyse	Autres
Installation	CAP CAPTAGE CH. DE MASSILLARGUES	Type d'analyse	NRP-P
Lieu de prélèvement	LE CAILAR 0300000128 CAPTAGE CH. DE MASSILLARGUES		
Localisation exacte	Sortie mélange	Maître d'ouvrage	MAIRIE DE LE CAILAR

PARAMETRE	RESULTAT	UNITE	HORS NORME	LIMITES		COFRAC	METHODES
				BASSE	HAUTE		
<b>MESURES SUR PLACE (PRELEVEUR)</b>							
TEMPERATURE DE L'EAU	15.0	°C			25.0		Méth. Int. M2
<b>PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES</b>							
BACT AER REVIVIFIABLES 36°C-44h	0	UFC/ml					NF EN ISO 6222
BACT. AER. REVIVIFIABLES A 22 ° - 68 H	0	UFC/ml					NF EN ISO 6222
COLIFORMES TOTAUX / 100 ml (MS)	0	UFC/100 ml					NF EN ISO 9308-1
ESCHERICHIA COLI / 100 ml	0	UFC/100ml			20000		NF EN ISO 9308-1
ENTEROCOQUES / 100 ml (MS)	0	UFC/100 ml			10000		NF EN ISO 7899-2
BACT.et SPORES SULFITO-REDUCTRICES	0	UFC/100ml					NF EN 26461-2
<b>CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES (M)</b>							
COLORATION	0	mg/l Pt			200		NF EN ISO 7887
ODEUR SAVEUR A 25 ° C	1	dilut.					NF EN 1622
<b>EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE (M)</b>							
TITRE ALCALIMETRIQUE	<1	°F					NF EN ISO 9963-1
TITRE ALCALIMETRIQUE COMPLET	35.0	°F					NF EN ISO 9963-1
TITRE HYDROTIMETRIQUE	59.0	°F					Calculé
<b>FER ET MANGANESE (M)</b>							
FER TOTAL	<20	µg/l					NF EN ISO11885
<b>OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLL. MINER. (M)</b>							

15 SEP. 2006

Dossier n° : 0300062-060904-13755									
Echantillon n° : N20060904-26453									
Produit : EAUX BRUTES									
Exploitant : MAIRIE DE LE CAILAR									
Rapport N° 060900803		Page : 2 sur 3							
PARAMETRE	RESULTAT	UNITE	HORS NORME	LIMITES		COFRAC	METHODES		
				BASSE	HAUTE				
ALUMINIUM TOTAL	0.01	mg/l					NF EN ISO11885		
BARYUM	0.047	mg/l			1.000		NF EN ISO11885		
CHROME TOTAL	<10	µg/l			50		NF EN ISO11885		
CUIVRE	<0.02	mg/l					NF EN ISO11885		
CYANURES TOTAUX	<10	µg/l CN			50		NF EN ISO 14403 (i		
MERCURE	<0.3	µg/l			1.00		NF EN 1483		
PLOMB	<5	µg/l			50.0		NF EN ISO11885		
ZINC	<0.02	mg/l			5.00		NF EN ISO11885		
<b>COMP. ORG. VOLATILS ET SEMI-VOLATILS</b>									
BENZENE	<1	µg/l					NF ISO 11423-1		
<b>COMPOSES ORGANOHALOGENES VOLATILS (N)</b>									
1,2-DICHLOROETHANE	<3	µg/l					NF ISO 11423-1		
<b>HYDROCARB. POLYCYCLIQUES AROMATIQUES (N)</b>									
HYDROCARB. POLYCYCL. AROM. (6 SUBST.)	<0.1	µg/l			1.000				
BENZO (1,12) PERYLENE	<0.01	µg/l					SPE HPLC-Fluo ( int		
BENZO (11,12) FLUORANTHENE	<0.01	µg/l					SPE HPLC-Fluo ( int		
BENZO (3,4) FLUORANTHENE	<0.01	µg/l					SPE HPLC-Fluo ( int		
BENZO (a) PYRENE	<0.01	µg/l					SPE HPLC-Fluo ( int		
FLUORANTHENE	<0.01	µg/l					SPE HPLC-Fluo ( int		
INDENO (1,2,3-CD) PYRENE	<0.01	µg/l					SPE HPLC-Fluo ( int		
<b>DIVERS MICROPOLLUANTS ORGANIQUES (M)</b>									
AGENTS DE SURFACE	<0.1	mg/l			0.50		Flux Continu ( int.M		
PHENOLS (INDICE PHENOLS C6H6OH)	<0.01	mg/l			0.100		NF EN ISO 14402		

COURRIER ARRIVÉ LE  
15 SEP. 2006

Page 3

Dossier n° :	03000062-060904-13755		
Echantillon n° :	N20060904-26453		
Produit :	EAUX BRUTES		
Exploitant :	MAIRIE DE LE CAILAR		
Rapport N°	060900803	Page :	3 sur 3

COFRAC	METHODES
--------	----------

*Commentaire : Les éléments recherchés sur cet échantillon respectent les exigences des limites de qualité des eaux brutes d'alimentation ( Code de la Santé Publique ).*

Validé le : 11/09/2006  
Par Rolland Grasset  
Le responsable du service Chimie

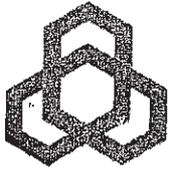
Destinataires : DDASS30  
MAIRIE DE LE CAILAR

RG

Date d'émission du rapport : 11/09/2006

Dernière page

- Le laboratoire tient à votre disposition les incertitudes de mesure associées à vos résultats
- Les éléments désignés par le Logo COFRAC font partie des portées d'accréditation (N°1 - 0903; N°1 - 1181).
- Listes des sites et portées communiquées sur demande. Les commentaires émis sont hors accréditation.
- Ce rapport d'analyses ne concerne que les objets soumis à analyses.
- La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale sauf autorisation de Bouisson Bertrand Laboratoires SA
- L'accréditation de la Section Essais du COFRAC atteste de la compétence des Laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
- Les analyses microbiologiques des échantillons dont le numéro est précédé de N sont réalisées au Laboratoire de Nîmes
- Pour L'analyse physico-chimique et radiologique le site de réalisation est identifié par (M) site de Montpellier ou (N) site de Nîmes, accolé au titre du paragrap



**Bouisson Bertrand**  
LABORATOIRES

Laboratoire Régional agréé par le Ministère de la Santé.  
Laboratoire agréé par le Ministère de l'Ecologie et  
du Développement Durable au titre de l'année 2004  
(agréments 1, 2, 3, 4, 5 & 11).

RAPPORT D'ANALYSE

BULLETIN PARTIEL

COURRIER ARRIVÉ LE

06 SEP. 2004

EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

Dossier n° : 03000478-040608-6433	SAUR-SAUR FRANCE
Echantillon n° : N20040608-14813	AGENCE GARD-LOZERE
Produit : EAUX DISTRIBUEES TRAITEES	280 AVENUE PAVLOV
Exploitant : SAUR-SAUR FRANCE	Z.I. SAINTE CESAIRE
Rapport N° 040829836 Page : 1 sur 8	30936 NIMES CEDEX 9
Date de réception 08/06/2004	N° analyse DDASS
Date de prélèvement 08/06/2004	N° prélèvement DDASS
Heure de prélèvement 10h10	Conditions de prél.
Prélevé par ICB	Motif de l'analyse
Installation TPP STATION DU CAILAR	Type d'analyse
Lieu de prélèvement LE CAILAR 0300000129 STATION DU CAILAR	Contrôle Sanitaire NP2CL
Localisation exacte Sortie traitement	Maître d'ouvrage MAIRIE DE LE CAILAR

ANALYSE	RESULTAT	UNITE	HORS NORME	LIMITES		COFRAC	METHODES
				BASSE	HAUTE		
<b>MESURES SUR PLACE (PRELEVEUR)</b>							
TEMPERATURE DE L'EAU	15.0	°C					Méthode Interne M2
ODEUR SAVEUR (0 = R.A.S., SINON = 1, cf COMM.)	0						
CHLORE LIBRE	0.40	mgCl2/l					
CHLORE TOTAL	0.40	mgCl2/l					NF T 90-038
OXYGENE DISSOUS	7.1	mg/l					NF EN 25814
<b>PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES</b>							
BACT AER REVIVIFIABLES 36°C-44h	2	/ml					NF EN ISO 6222
BACT. AER. REVIVIFIABLES A 22 ° - 68 H	4	/ml					NF EN ISO 6222
COLIFORMES TOTAUX / 100 ml (MS)	3	/100 ml					NF EN ISO 9308-1
ESCHERICHIA COLI / 100 ml	0	/100ml			0		NF EN ISO 9308-1
ENTEROCOQUES / 100 ml (MS)	0	/100 ml			0		NF EN ISO 7899-2
BACT.et SPORES SULFITO-REDUCTRICES	0	/100ml					NF EN 26461-2
<b>CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES</b>							
TURBIDITE NEPHELOMETRIQUE	0.29	NFU			1.00		NF EN ISO 27027
COULEUR (0 = R.A.S., SINON = 1, cf COMM.)	0						
<b>EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE</b>							

Dossier n° : 03000478-040608-6433  
 Echantillon n° : N20040608-14813  
 Produit : EAUX DISTRIBUEES TRAITÉES  
 Exploitant : SAUR-SAUR FRANCE  
 Rapport N° 040829836 Page : 2 sur 8

ANALYSE	RESULTAT	UNITE	HORS NORME	LIMITES		COFRAC	METHODES
				BASSE	HAUTE		
TITRE ALCALIMETRIQUE COMPLET	34.0	°F					NF EN ISO 9963-1
TITRE HYDROTOMETRIQUE	57.3	°F					NF EN ISO 14911
HYDROGENOCARBONATES	420	mg/l					NF EN ISO 9963-1
Température de mesure du pH et CDTlabo	20.3	°C					
pH	7.28	unitéspH					NF T 90-008
<b>MINERALISATION</b>							
CONDUCTIVITE à 20 °C	1075	µS/cm					NF EN 27888
CONDUCTIVITE à 25°C	1200	µS/cm					NF EN 27888
MAGNESIUM	12.0	mg/l					NF EN ISO 14911
POTASSIUM	<1	mg/l					NF EN ISO 14911
SODIUM	36.0	mg/l					NF EN ISO 14911
CALCIUM	210.0	mg/l					NF EN ISO 14911
CHLORURES	80	mg/l					NF EN ISO 10304-1
SULFATES	160	mg/l					NF EN ISO 10304-1
<b>FER ET MANGANESE</b>							
FER TOTAL	<20	µg/l					NF EN ISO 11885
MANGANESE TOTAL	<5	µg/l					NF EN ISO 11885
<b>PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES</b>							
AMMONIUM (EN NH4)	<0.05	mg/l					NF EN ISO 11732
NITRITES ( en NO2 )	<0.05	mg/l			0.10		NF EN ISO 10304-1
NITRATES (en NO3 )	48.0	mg/l			50.0		NF EN ISO 10304-1
<b>OXYGENE ET MATIERES ORGANIQUES</b>							
CARBONE ORGANIQUE TOTAL	0.43	mg C/l					NF EN 1484

Dossier n° :	03000478-040608-6433
Echantillon n° :	N20040608-14813
Produit :	<b>EAUX DISTRIBUEES TRAITÉES</b>
Exploitant :	SAUR-SAUR FRANCE
Rapport N°	040829836

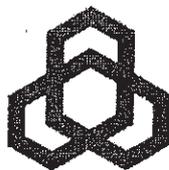
Page : 3 sur 8

ANALYSE	RESULTAT	UNITE	HORS NORME	LIMITES		COFRAC	METHODES
				BASSE	HAUTE		
<b>OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.</b>							
FLUORURES	<0.200	mg/l			1.50		NF EN ISO 10304-1
ALUMINIUM TOTAL	<0.01	mg/l					NF EN ISO 11885
ARSENIC	<5	µg/l			10		NF EN ISO 11885
BARYUM	0.041	mg/l			0.700		NF EN ISO 11885
CYANURES TOTAUX	<10	µg/l CN			50		NF EN ISO 14403 (i
MERCURE	<0.5	µg/l			1.0		NF EN 1483
SELENIUM	<5	µg/l			10		NF EN ISO 11885
BORE	0.09	mg/l			1.00		NF EN ISO 11885
<b>Pré traitement pour analyse Alpha Beta</b>							
Filtration avant analyse	En cours						NF M 60 801 et 800
Type et porosité du filtre	En cours						NF M 60 801 et 800
Température d'évaporation	En cours	°C					NF M 60 801 et 800
<b>PARAMETRES LIES A LA RADIOACTIVITE</b>							
INDICE de radioactivité Alpha en équivalent 239Pu	En cours	mBq/l					NF M 60-801
Incertitude liée à la mesure d'activité Alpha	En cours	mBq/l					NF M 60-801
Seuil de décision (indice activité alpha)	En cours	mBq/l					NF M 60-801
Limite de détection (indice activité alpha)	En cours	mBq/l					NF M 60-801
Date de mesure (activité alpha)	En cours						
INDICE de radioactivité Beta globale en équivalent 90Sr et 90Y	En cours	mBq/l					NF M 60-800
Incertitude liée à la mesure d'activité Beta	En cours	mBq/l					NF M 60-800
Seuil de décision (indice activité beta)	En cours	mBq/l					NF M 60-800
Limite de détection (indice activité beta)	En cours	mBq/l					NF M 60-800

Dossier n° : 03000478-040608-6433  
 Echantillon n° : N20040608-14813  
 Produit : EAUX DISTRIBUEES TRAITEES  
 Exploitant : SAUR-SAUR FRANCE  
 Rapport N° 040829836 Page : 4 sur 8

ANALYSE	RESULTAT	UNITE	HORS NORME	LIMITES		COFRAC	METHODES
				BASSE	HAUTE		
Date de mesure (activité beta )	En cours						
TRITIUM ( activité due au )	En cours	Bq/l					NF M 60-802-1
Incertitude liée à la mesure d'activité Tritium	En cours	Bq/l					NF M 60-802-1
Seuil de décision (indice activité H3)	En cours	Bq/l					NF M 60-802-1
Limite de détection ( indice activité tritium)	En cours	Bq/l					NF M 60-802-1
Date de mesure (activité tritium)	En cours						
Mode opératoire activité tritium	En cours						NF M 60-802-1
Dose Totale Indicative ( radioactivité )	En cours	mSV/ an			0.10		
Validation des éléments de radioactivité par:	En cours						
<b>SOUS-PRODUIT DE DESINFECTION</b>							
CHLOROFORME	<0.5	µg/l					NF EN ISO 10301-3
DICHLOROMONOBROMOMETHANE	0.2	µg/l					NF EN ISO 10301-3
MONOCHLORODIBROMOMETHANE	1.3	µg/l					NF EN ISO 10301-3
BROMOFORME	11.2	µg/l					NF EN ISO 10301-3
BROMATES	<10	µg/l			25		NF EN ISO 15061( in
<b>COMP. ORG. VOLATILS ET SEMI-VOLATILS</b>							
BENZENE	<1	µg/l			1.00		NF ISO 11423-1
<b>COMPOSES ORGANOHALOGENES VOLATILS</b>							
1,1,2,2-TETRACHLOROETHYLENE	<0.05	µg/l					NF EN ISO 10301-3
1,2-DICHLOROETHANE	<3	µg/l			3.0		NF EN ISO 10301-3
TRICHLOROETHYLENE	<0.2	µg/l					NF EN ISO 10301-3
Somme du Trichloréthylène et Tétrachloréthylène	<10	µg/l			10.00		NF EN ISO 10301-3
TOTAL DES TRIHALOMETHANES	12.8	µg/l			100.0		NF EN ISO 10301-3

06 DEC. 2004



**Bouisson Bertrand**  
LABORATOIRES

Laboratoire Régional agréé par le Ministère de la Santé.  
Laboratoire agréé par le Ministère de l'Ecologie et  
du Développement Durable au titre de l'année 2004  
(agrément 1, 2, 3, 4, 5 & 11).

**RAPPORT D'ANALYSE**

**EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE**

Dossier n° : 03000478-040922-15340	SAUR-SAUR FRANCE
Echantillon n° : N20040922-01256	AGENCE GARD-LOZERE
Produit : EAUX BRUTES	280 AVENUE PAVLOV
Exploitant : SAUR-SAUR FRANCE	Z.I. SAINTE CESAIRE
Rapport N° 041112969 Page : 1 sur 7	30936 NIMES CEDEX 9

Date de réception	22/09/2004	N° analyse DDASS	
Date de prélèvement	22/09/2004	N° prélèvement DDASS	
Heure de prélèvement	10h10	Conditions de prél.	
Prélevé par	IJT	Motif de l'analyse	Contrôle Sanitaire
Installation	CAP CAPTAGE CH. DE MASSILLARGUES	Type d'analyse	NRPC
Lieu de prélèvement	LE CAILAR 0300000128 CAPTAGE CH. DE MASSILLARGUES		
Localisation exacte	Sortie mélange	Maître d'ouvrage	MAIRIE DE LE CAILAR
Conditions météo : temps sec le jour du prélèvement.			

ANALYSE	RESULTAT	UNITE	HORS NORME	LIMITES		COFRAC	METHODES
				BASSE	HAUTE		
<b>MESURES SUR PLACE (PRELEVEUR)</b>							
TEMPERATURE DE L'EAU	15.0	°C			25.0		Méthode Interne M2
Anhydride Carbonique Libre	23.8	mg/l CO2					NF T 90 011 (MIP3)
PH TERRAIN	6.82	unités pH					NF T 90-008
HYDROGENE SULFURE (PRES = 1, ABS = 0)	0						ORGANOLEPTIQU
OXYGENE DISSOUS	5.5	mg/l					NF EN 25814
<b>PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES</b>							
ESCHERICHIA COLI / 100 ml	0	/100ml			20000		NF EN ISO 9308-1
ENTEROCOQUES / 100 ml (MS)	0	/100 ml			10000		NF EN ISO 7899-2
<b>CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES</b>							
TURBIDITE NEPHELOMETRIQUE	<0.1	NFU					NF EN ISO 27027
<b>EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE</b>							
TITRE ALCALIMETRIQUE COMPLET	34.0	°F					NF EN ISO 9963-1
HYDROGENOCARBONATES	410	mg/l					NF EN ISO 9963-1
CARBONATES	<6	mg/l CO3					NF EN ISO 9963-1
Température de mesure du pH et CDTlabo	21.2	°C					
SATURATIO ECC	0.738						

06 DEC. 2004

Dossier n° : 03000478-040922-15340									
Echantillon n° : N20040922-01256									
Produit : EAUX BRUTES									
Exploitant : SAUR-SAUR FRANCE									
Rapport N° 041112969		Page : 2 sur 7							
ANALYSE	RESULTAT	UNITE	HORS NORME	LIMITES		COFRAC	METHODES		
				BASSE	HAUTE				
<b>MINERALISATION</b>									
CONDUCTIVITE à 25°C	1200	µS/cm					NF EN 27888		
MAGNESIUM	11.5	mg/l					NF EN ISO 14911		
POTASSIUM	1.35	mg/l					NF EN ISO 14911		
SODIUM	35.0	mg/l			200.0		NF EN ISO 14911		
CALCIUM	210.0	mg/l					NF EN ISO 14911		
CHLORURES	74	mg/l			250		NF EN ISO 10304-1		
SILICATES (EN SiO2)	16.0	mgSiO2/l					NF T 90-007		
SULFATES	170	mg/l			250		NF EN ISO 10304-1		
<b>FER ET MANGANESE</b>									
MANGANESE TOTAL	<5	µg/l					NF EN ISO 11885		
FER DISSOUS	<20	µg/l					NF EN ISO 11885		
<b>PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES</b>									
AMMONIUM (EN NH4)	<0.05	mg/l			4.00		NF EN ISO 11732		
NITRITES (en NO2)	<0.05	mg/l					NF EN ISO 10304-1		
NITRATES (en NO3)	48.0	mg/l			50.0		NF EN ISO 10304-1		
ORTHOPHOSPHATES (EN PO4)	<0.05	mg/l					NF EN 1189		
<b>OXYGENE ET MATIERES ORGANIQUES</b>									
CARBONE ORGANIQUE TOTAL	0.63	mg C/l					NF EN 1484		
<b>OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.</b>									
FLUORURES	<0.200	mg/l					NF EN ISO 10304-1		
ARSENIC	<5	µg/l			100		NF EN ISO 11885		
CADMIUM	<1	µg/l			5.0		NF EN ISO 11885		

Dossier n° : 03000478-040922-15340  
 Echantillon n° : N20040922-01256  
 Produit : EAUX BRUTES  
 Exploitant : SAUR-SAUR FRANCE  
 Rapport N° 041112969 Page : 3 sur 7

ANALYSE	RESULTAT	UNITE	HORS NORME	LIMITES		COFRAC	METHODES
				BASSE	HAUTE		
NICKEL	<10	µg/l					NF EN ISO 11885
SELENIUM	<5	µg/l			10		NF EN ISO 11885
ANTIMOINE	<5	µg/l					NF EN ISO 11885
BORE	0.09	mg/l					NF EN ISO 11885
<b>Pré traitement pour analyse Alpha Beta</b>							
Filtration avant analyse	NON						NF M 60 801 et 800
Type et porosité du filtre	NEANT						NF M 60 801 et 800
Température d'évaporation	65	°C					NF M 60 801 et 800
<b>PARAMETRES LIES A LA RADIOACTIVITE</b>							
Indice de radioactivité Alpha en équivalent 239Pu	<40	mBq/l					NF M 60-801
Incertitude liée à la mesure d'activité Alpha (k=2)	.	mBq/l					NF M 60-801
Seuil de décision (indice activité alpha)	20	mBq/l					NF M 60-801
Limite de détection (indice activité alpha)	40	mBq/l					NF M 60-801
Date de mesure (activité alpha )	10/11/04						
Indice de radioactivité Beta globale en équivalent 90Sr et 90Y	<400	mBq/l					NF M 60-800
Incertitude liée à la mesure d'activité Beta (k=2)	.	mBq/l					NF M 60-800
Seuil de décision (indice activité beta)	200	mBq/l					NF M 60-800
Limite de détection (indice activité beta)	400	mBq/l					NF M 60-800
Date de mesure (activité beta )	08/11/04						
Validation des éléments de radioactivité par:	A.Bretécher						
<b>Paramètres calculés de la radioactivité</b>							
Dose Totale Indicative (obtenue par calcul)	<0.1	mSv / an					
<b>COMPOSES ORGANOHALOGENES VOLATILS</b>							